



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Groupe de Concertation
Transversal
« International »

Groupe de travail
« Chine »

Mener des activités scientifiques et technologiques en Chine

Juillet 2011

Recommandations
pratiques à l'attention des
entreprises et de
laboratoires de recherche
français

Sommaire

Sommaire	2
Comment nouer des contacts avec les acteurs chinois en Chine ou en France ?.....	4
<i>Définir sa stratégie sur le court et le long terme (motivation ; impact scientifique et technologique, socio-économique de la coopération ; risques et opportunités).....</i>	4
<i>Identifier l'interlocuteur</i>	4
<i>Etre présent de manière pérenne et visible en Chine.....</i>	5
Dans quel cadre établir une collaboration avec les Chinois ?.....	6
<i>Négocier un accord/contrat qui soit équilibré dès sa signature et ne pas céder sur les points importants.....</i>	6
<i>Propriété intellectuelle.....</i>	7
Comment travailler au quotidien avec les partenaires chinois ?	9
Annexe n°1 : Accueil d'une délégation chinoise en France	11
Annexe n°2 : Contacts utiles.....	12
1. <i>En France.....</i>	12
2. <i>En Chine.....</i>	12
Annexe n° 3 : Financements de la coopération (mobilité, projets de recherche, entreprises...)	18
1. <i>Financements français.....</i>	20
2. <i>Financements chinois ouverts aux étrangers</i>	25
3. <i>Financements conjoints franco-chinois.....</i>	29
4. <i>Financements européens.....</i>	30
Annexe n° 4 : Structures de recherche conjointes ou françaises implantées en Chine	32
Annexe n°5 : Réseaux internationaux à participation française et chinoise.....	38
Annexe n° 6 : Réseaux d'anciens et clubs	39
1. <i>Les réseaux franco-chinois</i>	39
2. <i>Les réseaux généraux</i>	39
3. <i>Les clubs</i>	40
Bibliographie.....	41

La recherche d'un partenariat scientifique et technologique avec la Chine peut être motivée ainsi :

- La capacité de recherche de la Chine monte en puissance, permettant l'émergence de domaines d'excellence ;
- Un acteur français peut tester ses propres technologies en Chine ou y trouver la brique technologique qui lui manque ;
- Le partenariat permet de faire de la veille scientifique et technologique à proximité du marché, de disposer d'un personnel qualifié et d'accéder à de nouveaux champs de recherche.

Ces recommandations ne prétendent pas à l'exhaustivité et renvoient aux documents spécialisés disponibles pour les questions techniques spécifiques (cf. bibliographie). Elles ne constituent en aucune façon une liste d'impératifs à remplir par les entités concernées souhaitant faire de la R&D en Chine, mais prétendent alerter sur quelques sujets clés de la coopération avec ce pays. Chaque acteur est donc invité à le lire en fonction de sa propre stratégie et de ses besoins.

Comment nouer des contacts avec les acteurs chinois en Chine ou en France ?

Définir sa stratégie sur le court et le long terme (motivation ; impact scientifique et technologique, socio-économique de la coopération ; risques et opportunités)

- Définir l'objectif
 - Faire un état de la technologie visée (approche chinoise ; laboratoires chinois intéressants...)
 - Identifier les moyens de mise en œuvre de la stratégie
- ❖ *Entreprises* : Connaître l'environnement économique et financier (marchés ; dispositifs incitatifs mis en place par le gouvernement chinois et les provinces pour l'implantation de centres de R&D, dispositifs de financement – cf. annexe n°3...)

Identifier l'interlocuteur

- Prospecter
 - prendre connaissance des structures publiques conjointes de recherche œuvrant dans le domaine d'intérêt
 - identifier les laboratoires chinois et parcs technologiques en pointe sur les domaines donnés, ou leaders d'opinion dans la communauté scientifique en Chine (ex. influence sur les normes...)
 - identifier le(s) bon(s) partenaire(s) – institutions et personnes clés -, ne pas hésiter à le(s) rencontrer à plusieurs reprises, à les mettre en concurrence...

Un bon partenaire

- a le pouvoir de décision
- est de niveau hiérarchique équivalent au partenaire français
- est soutenu politiquement (gouvernement central, autorités locales...)
- est d'excellent niveau scientifique

- Ne pas négliger la dimension interculturelle (cf. formations proposées par différents acteurs publics ou privés)
- Effectuer des visites en Chine
- Accueillir des délégations chinoises en France (cf. annexe n°1)

Etre présent de manière pérenne et visible en Chine

- Choisir un mode de représentation adapté (bureau de représentation ; volontaire international entreprise ou post-doctorant ; recrutement d'une personne référence, par exemple un professeur chinois dans une université chinoise, moyennant un complément de salaire, recrutement de personnes ayant effectué leurs études en France ou ayant effectué un cursus franco-chinois ...)

Volontariat International en Entreprise (VIE)

Instauré en 2000, le VIE permet aux entreprises françaises de confier à un jeune âgé de 28 ans maximum, une mission professionnelle à l'étranger durant une période modulable de 6 à 24 mois, renouvelable une fois dans cette limite.

La mission peut être commerciale ou technique : études de marché, prospection, renforcement d'équipes locales, accompagnement d'un contrat, d'un chantier, participation à la création d'une structure locale, animation d'un réseau de distribution, support technique d'un agent.

UBIFRANCE met à disposition un vivier de candidats.

Site : <http://www.ubifrance.fr/formule-vie/vie-en-bref.html>

- Organiser en Chine des rencontres, des colloques, des conférences pour confronter et réunir des chercheurs français et chinois, en particulier pour mieux comprendre les usages chinois et rechercher les compétences scientifiques et technologiques chinoises disponibles

Dans quel cadre établir une collaboration avec les Chinois ?

Une bonne coopération

- est fondamentalement équilibrée – scientifiquement, quantitativement, qualitativement –,
- ne donne pas lieu à un transfert unilatéral de compétences,
- implique des partenaires individuels – étudiants, chercheurs... – de bon niveau et des structures d'excellence,
- respecte les règles de protection du patrimoine scientifique et technique.

Négocier un accord/contrat qui soit équilibré dès sa signature et ne pas céder sur les points importants

- Répondre aux sollicitations chinoises avec discernement et conclure des partenariats uniquement avec des établissements d'excellence chinois (cf. programmes 211, 985, 863...); éviter les accords de coopération qui sont de simples opérations de communication
- Inscrire la coopération entre laboratoires dans un accord-cadre (entre organismes de recherche, entre universités...)
- Bien préparer l'accord
 - Etablir une feuille de route précise et claire
 - Définir un objectif à court et long terme (pourquoi engager un partenariat ? ; quel impact en termes technologiques, économiques et industriels ?)
 - Faire valoir ses propres priorités, définir les thématiques scientifiques d'intérêt commun et définir en amont les règles de propriété intellectuelle
 - Bien identifier ce qui est acceptable ou non avant le début de la négociation (« ligne rouge à ne pas franchir »)
 - Identifier le(s) bon(s) partenaire(s) – institutions et personnes clés -, quitte à y aller séquentiellement ou les mettre en concurrence
 - Eviter la concurrence entre partenaires français voire européens, en maintenant la concertation
 - Etre conscient du fait qu'on ne peut pas changer de partenaire une fois la négociation engagée, préférer une relation non exclusive (ex. créer une plateforme avec plusieurs partenaires)
 - Explorer les villes où la concurrence internationale n'est pas encore trop forte et qui émergent scientifiquement
- Mettre en évidence l'intérêt de la Chine à collaborer avec la France
- Etre conscient qu'il existe un *continuum* stratégique, intellectuel et géographique entre la recherche fondamentale et recherche appliquée en Chine

- Être attentif aux problèmes linguistiques (solution envisageable : rédaction en anglais de tous les documents produits - logiciels, rapports etc., ou traduction validée en français)
- Introduire des dispositions relatives à la valorisation (clauses sur la propriété intellectuelle - modalités de partage, langue qui fait foi, tribunaux compétents... -, transferts de technologies...) dès le début
- S'assurer de l'équilibre de la participation selon des modalités qui ne sont pas nécessairement françaises (ex. financement d'extension de projets plutôt que de projets *ad hoc* dans les programmes conjoints)
- Ne pas se positionner uniquement en fonction des intérêts et besoins exprimés par les partenaires chinois
- Identifier les bons vecteurs d'accompagnement (ministère, chambre de commerce et d'industrie, collectivité territoriale...)
- Consulter systématiquement et préalablement le ministère des affaires étrangères et européennes lors que les projets de coopération concernent des zones géographiques sensibles où la souveraineté nationale peut être contestée
- Ne jamais compter sur une renégociation en cours de projet ou de contrat
- Tenir compte des spécificités culturelles de la Chine
- Être conscient que de nombreux partenaires étrangers sollicitent également des collaborations scientifiques ou technologiques avec la Chine

Propriété intellectuelle

- Ne pas considérer que la recherche fondamentale ne peut donner lieu à des problèmes relatifs à la propriété intellectuelle
- Savoir que la notion de conflit d'intérêt n'existe pas
- Limiter les risques de transferts technologiques non souhaités en faisant preuve de discernement sur les technologies que l'on souhaite développer ou concrétiser en Chine
- Faire de la veille juridique (évolution permanente de la législation chinoise : investissements étrangers interdits, restreints ou encouragés en Chine selon les secteurs, régulations imposées par le MOST par exemple en matière de hautes technologies... ; système législatif différent à Hong Kong)
- Ne pas méconnaître l'insécurité juridique des traitements des litiges, due aux différences d'interprétation entre les différents échelons, provinciaux ou locaux en absence d'un système judiciaire commun
- Evaluer le coût du dépôt de brevet en Chine (cf. traduction en chinois et en anglais)
- Préférer l'extension internationale au dépôt de brevet en Chine

- Se faire accompagner par les partenaires traditionnels en France, le conseiller INPI de l'ambassade de France en Chine (cf. annexe n° 2), ou un cabinet ou un conseiller en propriété intellectuelle habilité à représenter les sociétés étrangères devant l'Office chinois des brevet (*State Intellectual Property Office, SIPO*)

Comment travailler au quotidien avec les partenaires chinois ?

Fidéliser ses salariés en Chine, pays à forte rotation de personnel (turn over), en offrant des conditions de travail attractives (intérêt du travail, rémunération, formations, perspectives de carrière à l'international, invitation des cadres à haut potentiel en France)

Valoriser la compétence scientifique et technologique des entreprises françaises avec la Chine

- Avoir une démarche proactive avec la Chine en matière de recherche-innovation, proposer de nouveaux modèles de transfert de technologies gagnant-gagnant
- Faire du transfert de technologie à ses propres filiales en Chine
- Encadrer les transferts de technologie par des contrats précisant les conditions de licence en étant en particulier vigilant sur les prix annoncés par la partie chinoise ou bien ne pas vendre de licences
- Etablir des *scénarii* de transfert à mettre éventuellement en œuvre
- Prendre en considération la réglementation française sur les transferts de technologies sensibles qui fait la distinction entre recherche fondamentale et recherche appliquée (autorisation préalable obligatoire du ministère des finances ou d'autres services de l'Etat)

Normes, standards, qualité

- Développer une véritable stratégie d'influence
- Rencontrer régulièrement les autorités chinoises régulatrices du secteur d'activité
- Mettre l'expertise de l'entreprise à disposition des autorités chinoises
 - participer aux groupes d'experts et comités de normalisation chinois
 - intervenir dans des formations
- Devenir membre des associations professionnelles chinoises de son secteur
- Parrainer des organisations affiliées à l'autorité de régulation du secteur d'activité (ex. SFDA)

- Aider aux échanges internationaux
 - parrainer la participation de chercheurs chinois à des congrès internationaux
 - organiser la visite de centres de R&D en Europe et aux États-Unis

Annexe n°1 : Accueil d'une délégation chinoise en France

Un opérateur de recherche, un pôle de compétitivité ou une entreprise désirant recevoir un groupe de scientifiques chinois de haut niveau pourrait par exemple proposer le programme de visite suivant :

Présentation du système français de recherche et d'innovation (acteurs, réformes, budget...)	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche / Direction générale pour la recherche et l'innovation (DGRI)
Politiques d'innovation, focus sur les pôles de compétitivité	Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie / Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS)
Règles de protection de la propriété intellectuelle en France	Institut national de la propriété intellectuelle (INPI)
Normes et standards	Association française de normalisation (AFNOR)
Investir en France	Collectivités territoriales, agences de développement économique
Visites de laboratoires	Organismes de recherche et universités choisies en fonction des centres d'intérêt scientifiques de la délégation

Il importe durant ces visites de :

- Régler en amont les questions de protocole (cadeaux...) et les questions logistiques d'accès aux sites
- Identifier clairement le chef de file français et présenter aux Chinois des personnes de niveau hiérarchique analogue
- Donner aux partenaires chinois une image positive de la France (accueil à l'aéroport, disponibilité des taxis...)
- Montrer aux Chinois qu'ils sont les bienvenus
- Etre vigilant sur les laboratoires rendus accessibles : savoir ce qui peut être photographié, prévoir l'accompagnement...

Annexe n°2 : Contacts utiles

1. En France

Institution	Coordonnées
Ministère des affaires étrangères et européennes – Sous-direction de l'innovation et des entreprises	http://www.diplomatie.gouv.fr (contact : mounia.gicquel[at]diplomatie.gouv.fr)
Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie – Direction générale de la compétitivité et des industries et des services (DGCIS) – Sous-direction de l'Europe et des partenariats internationaux – Bureau des partenariats internationaux	http://www.industrie.gouv.fr (contact : brigitte.schars[at]finances.gouv.fr)
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche – Direction générale pour la recherche et l'innovation – Service de la stratégie – Département des affaires européennes et internationales	http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr (contact : florence.lelait[at]recherche.gouv.fr)
Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP)	http://www.ccip.fr/
Comité France – Chine (MEDEF)	http://www.comitefrancechine.com/
Association française de normalisation (AFNOR)	http://www.afnor.org
Institut national de la propriété intellectuelle (INPI)	http://www.inpi.fr/
UBIFRANCE	http://www.ubifrance.fr/
OSEO	http://www.oseo.fr/
Réseau C.U.R.I.E.	http://www.curie.asso.fr/
COFACE	http://www.coface.fr/CofacePortal/FR
Pacte PME	http://www.pactepme.org/international Tél. : 01 45 23 54 91 Mél : international[at]pactepme.org
Service du Haut Fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS) du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et du Ministère de l'Education Nationale	http://www.recherche.gouv.fr/pid24818/haut-fonctionnaire-de-defense-et-de-securite-h.f.d.s.html
Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) Sous-direction non prolifération, sciences et technologies	http://www.sgdsn.gouv.fr/

2. En Chine

2.1. Autorités et représentations françaises

Institution	Coordonnées
Ambassade de France en Chine, Service pour la Science et la Technologie (SST)	Conseiller : Norbert Paluch Conseiller adjoint : Philippe Martineau Attaché Pékin : Xavier Baillard Attaché Pékin : Philippe Arnaud Attaché Shanghai : Jean-Jacques Pierrat Attaché Wuhan : Jacques Fleck Attaché Canton : David Bassir http://www.ambafrance-cn.org

Ambassade de France en Chine, Correspondant de l'INPI : Nam NGO THIEN	nam.ngothien[at]dgtresor.gouv.fr
Ambassade de France en Chine, Mission économique	<p>Le Ministre Conseiller pour les Affaires Économiques et Commerciales Pacific Century Place, Unit 1015, Tower A 2A Gong Ti Bei Lu, Chao Yang Qu RPC 100027 PEKIN CHINE Tél : +86 (10) 6539 1300 Fax : +86 (10) 6539 1301 Décalage Horaire : (Eté : +06:00, Hiver : +07:00) pekin[at]dgtresor.gouv.fr</p> <p>Services économiques implantés à Pékin, Canton, Shanghai et Chengdu</p> <p>Organigrammes : http://www.tresor.economie.gouv.fr/se/chine/missioneco.asp Hong Kong : http://www.tresor.economie.gouv.fr/se/hongkong/</p>
Consulats de France en Chine	<p>Section consulaire de l'ambassade de France en Chine 3 Sanlitun Dongsanjie, Chaoyang District, 100600, Beijing http://www.consulfrance-pek.in.org/Contacts.html?lang=fr</p> <p>Consulat général de France à Shanghai Haitong Securities Building, 2F 689 Guangdong lu 200001 Shanghai, Chine http://www.consulfrance-shanghai.org/Horaires-et-standards.html?lang=fr</p> <p>Consulat Général de France à Canton Guangdong International Hotel - Main Tower Room 810 339 Huan Shi Dong Lu - Guangzhou 510098 http://www.consulfrance-canton.org/Coordonnees-et-horaires-d-ouverture.html?lang=fr</p> <p>Consulat Général de France à Wuhan New World International Trade Center (Xinshijie Guomao) 1701-1708 568, Jianshe dadao, Jiangnan District, Hankou 430022 WUHAN http://www.consulfrance-wuhan.org/Adresse-et-horaires,607.html?lang=fr</p> <p>Consulat Général de France à Chengdu Times Plaza, 30ème étage, 2 Zongfu Road, CHENGDU http://www.consulfrance-chengdu.org/Coordonnees,2054.html?lang=fr</p> <p>Consulat Général de France à Shenyang 34, Rue Nan Shi San Wei, Arrondissement de Heping, Shenyang 110003</p> <p>Consulat Général de France à Hong Kong Admiralty Centre, Tower II, 25/F - 26/F, 18 Harcourt Road, Central, Hong Kong http://www.consulfrance-hongkong.org/spip.php?rubrique=1</p>
Chambre de commerce et d'industrie franco-chinoise (CCIFC), Groupe de travail R&D	CCIFC : Nathalie ANIEL, Flore COPPIN http://www.ccifc.org
Chambre de commerce et d'industrie française à Hong Kong	The French Chamber of Commerce & Industry 21/F, On Hing Building 1 On Hing Terrace, Central Hong Kong Tél : (852) 2294 7721

	http://www.fccihk.com/fccihk/fr/home.html
Bureau du CNRS en Chine	Patrick Nédellec Bureau de représentation du CNRS en Chine Golden Lake Garden Block C - Apt 25E 23, Baijiazhuang dongli Chaoyang District 100 026 Beijing Tél : (0086-10) 65 90 11 32 Fax : (0086-10) 65 90 11 40 patrick.nedellec@ambafrance-cn.org
Représentant permanent de l'INRA et du CIRAD en Chine	Zheng LI 507, Tower A, Fuhua Mansion 8, Chaoyangmen North Avenue Beijing 10027 China Tél: + 86(10) 6554 1871 Fax: + 86(10) 6554 1872 zhengliinra@sohu.com
Institut Pasteur Shanghai	No.411, Hefei Road(South Chongqing Road), Shanghai 200025 Tel: 86 21 6385 0152 Fax: 86 21 6384 3571 Email: ips@sibs.ac.cn http://english.shanghaipasteur.cas.cn/
Université de Hong Kong – Centre Pasteur / HKU – Pasteur Research Centre	1/F Dexter H.C. Man Building 8 Sassoon Road Pokfulam, Hong Kong SAR Tel: (852) 2816 8403 Fax : (852) 28725782 hku-pasteur@hku.hk
Alsace : bureau de représentation de l'agence économique Alsace International, Pékin	ALSACE INTERNATIONAL Hélène HUANG, Chief representative Room 623, Lucky Tower-B Dongsanhuan Beilu Chaoyang District Beijing 100027 Tél. : (+86 10) 64 61 56 98 Fax : (+86 10) 64 61 56 96 Courriel : China@alsaceinternational.org.cn
Aquitaine : VIE intégré au sein de la Mission économique-Ubifrance, Wuhan	Bureau de représentation de la région <i>Aquitaine</i> à <i>Wuhan</i> <i>Wuhan</i> International Trade Center, Room 1708 568, Jianshe Dadao, Hankou, 430022 <i>Wuhan</i> http://europe-international.aquitaine.fr
Auvergne : VIE intégré au Bureau des affaires étrangères de la province du Liaoning, Shenyang	Nicolas MARSE-GUERRA, chargée de mission coopération et développement économique N° 1 Yuebin Street Fang Yuan Mansion, Room 410 Shenghe district <i>Shenyang</i> , Liaoning, 110013 Tél. : +86 (0)24 22 50 52 89 Fax : +86 (0)24 22 50 52 90 Courriel : nicolas.marseguerra@gmail.com
Basse-Normandie : VIE intégré au sein du China Council for the promotion of international trade (CCPIT) de Xiamen	M. Julien MERCIER Room 220, Xiamen Bingo Business center Zhongxin Huiyang Building, 57, Hubin Bei Road, Xiamen, 361012 Tél. : + 86 592 5368 230 Fax : + 86 592 5368 231 Courriel : julienmercier.crbn@gmail.com
Bretagne : société mandatée par la collectivité, Qingdao	M. Cyril ROUAULT, Directeur général Brittany Companies Representative Min Hang Mansion- Suite 808 30, Hong Kong Central Avenue

	266071 Qingdao Shandong - China Tél. : + 86 532 575 69 50 Fax : + 86 532 575 69 60 Courriel : contact[at]bcr.com.cn
Centre	Marilyne POTEI Room 1516, Xinxu Bld., 407, Bayi Road, Changsha, Hunan, 410011, China Tél. : (+86) 13574180952 marilyne.potei[at]hotmail.fr
Ile-de-France : bureau de représentation de l'agence régionale de développement Paris-Ile-de-France, Shanghai	Paris Region Economic Development Agency c/o Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Chine 2/F Mayfair Tower, 83 Fu Min Road Shanghai 200040, China <i>Contact</i> : Xing YOU Téléphone : +8621 6132 7175 Téléphone : +8621 6132 7190 Mobile : +86 1358 560 8858 Fax : +8621 6132 7174
Languedoc-Roussillon	PRODEXPORT (région Languedoc Roussillon) M. Olivier RASSAT a/s GIBCOM Xing Guo Hotel 72 Xing Guo Road Shanghai 200052 Tél. : (021) 63 86 65 61 Fax : (021) 63 86 03 75
Nord-Pas-de-Calais	AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DU NORD PAS DE CALAIS Mlle YU Lu, Directrice 9th Floor Office 917, Consultation Bldg of Moftec B-12 Guanghua Road, Jianguo Men Wai Beijing 100020 Tél. : (010) 65 05 11 19 ext 271 Fax : (010) 65 05 13 11
Pays de Loire : agent engagé sous contrat local, synergie avec l'Alliance française de Qingdao et Ubifrance	Matthieu JAMET BUREAU PERMANENT DU CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE Qingdao -Province du Shandong - Chine Haixin Tour n°1208 17, Donghai Xilu, 266071 Qingdao Tel : +86-532-81977136 Fax : +86-532-81977139 matthieu.jamet[at]paysdelaloire.cn www.paysdelaloire.fr
Réunion : agence de développement durable et d'innovation SR21	Représentante permanente du bureau réunionnais en Chine Magnetic Plaza Building 17, Office 5A07 Binshui West Road, Nankai District 300381 TIANJIN P.R. CHINE Tel: +86 22 2374 1220 Fax: +86 22 2374 1220
Rhône-Alpes : agence économique ERAI	ENTREPRISE RHONE-ALPES INTERNATIONAL (ERAI) M. Jean-Maurice Hebrard, Représentant Général Eastern Business Building, 586, Pan Yu Road Shanghai 200052 Tél : (021) 62 81 92 60 Fax : (021) 62 81 65 70 Courriel : eraishg[at]uninet.com.cn
Essonne	M. Vivien ZHANG Chargé de Mission développement économique

	Conseil général de l'Essonne Wuhan International Trade Center Bureau 1708 568, Jianshe Dadao Hankou, Wuhan 430022 Tél: +86 (0) 27 65 79 79 52 / + 1387 1398971 Courriel : v Zhang[at]cg91.fr
Val d'Oise	BUREAU DE REPRESENTATION DU DEPARTEMENT DU VAL D'OISE A SHANGHAI Mme Jun VAUTRIN, représentante C305 Centre Franco-chinois, Université Tongji 1239 Siping lu 200092 Shanghai Tél : +86-(0) 21-6598 1438 Fax : +86-(0) 21-6598 1438 E-mail : j.vautrin[at]ceevo95.fr Site : www.ceevo95.fr
Vienne	Mme Kong Shenzhen
Le Havre : société mandatée par la collectivité, synergie avec l'Alliance française de Dalian	M. QI Bin, Représentant Dalian Hotel Zhongshan Square n° 4 Room 458 Dalian Tél. : (411) 281 69 41 Fax : (411) 281 69 30 Courriel : lehavre[at]online.ln.cn
Montpellier : agent engagé sous contrat local	VILLE DE MONTPELLIER A CHENGDU Rez-de-chaussée de la tour chengrang, 95 rue Dongcheng genshang. tel : +86 (0)28 86698049 fax : +86 (0)28 86698048
CCI Paris à Pékin	COMITE D'ECHANGES FRANCO-CHINOIS DE LA CCIP Mme NIE Yanling, Déléguée générale c/o CCIFC Building B, 6th floor of Novotel Xinqiao Beijing 2, Dongjiaominxiang, Dongcheng District Beijing 100004 - P.R. China Tél. : (86 10) 6512 1740 Fax : (86 10) 6512 2419 Courriel : ylnie[at]ccipbj.org
CCI Lyon à Pékin	Mme MEI Fan, Déléguée générale Room 1609, Air China Plaza N°36 Xiaoyun Road Chaoyang District Beijing, 100027 Tél. : (86 10) 8447 5826 Fax : (86 10) 8447 5810 Courriel : hho[at]cci-lyon.com

De nombreuses entreprises françaises sont également déjà implantées en Chine pour des activités de R&D - Lafarge, Rhodia, Saint-Gobain, L'Oréal, Ubisoft, L'Oréal, Laboratoires Pierre Fabre, Schneider, Orange etc. -, et certains pôles de compétitivité y sont également représentés.

2.2. Autorités et représentations européennes

Institution	Coordonnées
Délégation de l'Union européenne en Chine	http://ec.europa.eu/delegations/china/ Conseiller scientifique : Philippe Vialatte Mél : philippe.vialatte[at]eeas.europa.eu
Chambre Européenne de Commerce en Chine (EUCCC)	http://www.euccc.com.cn/
China IPR SME Help Desk	http://www.china-iprhelpdesk.eu/
EU-China IPR2 Project	http://ipr2.org
European Project Innovation Center (EUPIC), Chengdu	http://www.eupic.org.cn
Europe Enterprise Network (15 points de contact en Chine)	http://www.enterprise-europe-network.ec.europa.eu/about/branches/CN/
Centre pour les PME de l'UE	Beijing Helpdesk Office C319, Beijing Lufthansa Center 50 Liangmaqiao Road, Beijing 100016 enquiries[at]china-IPRhelpdesk.eu Tel: +86 (10) 6462 0892 Fax: +86 (10) 6462 3206

2.3. Autorités chinoises

Institution	Coordonnées
Ministère de la science et de la technologie (MOST)	http://www.most.gov.cn
Centre TORCH	http://www.ctp.gov.cn
Académie des Sciences de Chine (CAS)	http://english.cas.cn
NSFC	http://www.nsf.gov.cn/Portal0/default106.htm

Services chinois des provinces, des municipalités : commission S&T des grandes villes

Annexe n° 3 : Financements de la coopération (mobilité, projets de recherche, entreprises...)

Cette liste de financements ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle ne recense pas notamment les financements des collectivités territoriales. A noter le site du projet ChinaAccess4EU, financé par la Commission européenne, pour la présentation des programmes de la République populaire de Chine et de Hong Kong: <http://www.access4.eu/China/index.php>

Mobilité	France → Chine				Chine → France			
	master	doctorants	post-doctorants / jeunes chercheurs	chercheurs confirmés	master	doctorants	post-doctorants / jeunes chercheurs	chercheurs confirmés
FR	Réseau n+i		- bourses FFCSA - Zhang Heng	- Zhang Heng	- Crédit Agricole International Talents - bourses Eiffel - Réseau n+i - France Excellence	- bourses Eiffel - bourses doctorales droit	- <i>Research in Paris</i> - Fernand Braudel-IFER - Chaires d'excellence ANR - PDOC - bourses FFCSA	- <i>Research in Paris</i> Chaires Blaise Pascal - Chaires d'excellence ANR - France Talent Innovation - XU Guangqi
CN	- Laihua - Chinese government scholarship for EU - Distinguished International Students Scholarship - University Postgraduate Programme	- Laihua - PhD Fellowship scheme (HK) - Distinguished International Students Scholarship - University Postgraduate Programme	- <i>Research Fund for International Young Scientists</i> (NSFC) - <i>Fellowships for Young International Scientists</i> (CAS) - <i>Chinese Culture Research Fellowship</i>	- 1000 Talents - 100 Talents (CAS) - <i>Visiting Professorships for Senior International Scientists</i> (CAS) - <i>Fellowships for Young International Scientists</i> (CAS) - <i>Einstein Professorship Programme</i> - <i>Program of Academic Short-return for Scholars and Research Overseas</i> - <i>Chinese Culture Research Fellowship</i>	- Bourse A. Yersin Master	- Programme CAS - <i>Scholarship Croucher</i> (HK)	- <i>Fellowship Croucher</i> (HK) - bourses A. Yersin Post-doctorat	- Croucher ASI
FR - CN		- PHC CAI Yuan Pei - PHC Procure	PHC Procure	PHC Procure		- PHC CAI Yuan Pei - Bourses FCPPL-CSC		
UE	Erasmus Mundus Master Course	IRSES	IRSES Marie Curie IOF	- Erasmus Mundus Joint Doctorate Programme - IRSES - Marie Curie IOF	Erasmus Mundus Master Course	- IRSES - Erasmus Mundus Joint Doctorate Programme	- IRSES - Erasmus Mundus Joint Doctorate Programme - Starting Grant ERC	- Erasmus Mundus Joint Doctorate Programme - IRSES - Marie Curie IFF - <i>Advanced Grant</i> ERC

Autres financements	projets de recherche, séminaires...	PME, pôles de compétitivité
FR	<ul style="list-style-type: none"> - ARCUS - Mérieux Research Grants - BIO-ASIE - STIC-ASIE 	<ul style="list-style-type: none"> - DGCIS/MOST - COOPOL Innovation - PPTI - Villes d'avenir - Contrat de développement international - Contrat de développement participatif - International – FASEP - Garantie OSEO à l'international - Pacte PME International
CN	<ul style="list-style-type: none"> - Programme 863 - Programme 973 - Programme de R&D des technologies-clés 	<ul style="list-style-type: none"> - IPCST - Innofund - TORCH
FR-CN	<ul style="list-style-type: none"> - Programme blanc international ANR-NSFC - Programme ANR-MOST 	
UE	PCRD	

1. Financements français

1.1. Financements spécifiques à la Chine

Bourses Alexandre Yersin Master : Bourses de mobilité destinées à 6 étudiants de Hong Kong et Macao qui souhaitent effectuer leur master en France, ce dispositif a été créé en 2007. Bourse d'un montant mensuel de 909 euros, couverture médicale, guide social et culturel. Les domaines concernés : diplôme français commerce/droit, sciences politiques/administration, science/études d'ingénieur, design/architecture/urbanisme, hôtellerie et tourisme, beaux-arts. Site : <http://www.consulfrance-hongkong.org/spip.php?article1380>

Bourses Alexandre Yersin Post-doc : Bourses de mobilité destinées aux post-doctorants de Hong Kong et Macao rattachés à deux laboratoires qui travaillent déjà ensemble. Les deux laboratoires partagent le coût du salaire et les frais de recherche sur place. Ce dispositif a été créé en 2007. Site : <http://www.consulfrance-hongkong.org/spip.php?article723>

Bourses doctorales 2010 - service juridique de l'ambassade de France en Chine : Doctorants francophones, âgés de moins de 35 ans, présentant un projet de thèse susceptible d'intéresser une université française (ou une grande école) bénéficiant d'une notoriété dans la spécialité et une université chinoise. Bourses de thèse accordées pour trois années universitaires maximum. Site : <http://www.ambafrance-cn.org/Cooperation-juridique-au-niveau-universitaire.html>

Bourses post-doctorales de la FFCSA (Fondation franco-chinoise pour la science et ses applications) pour jeunes chercheurs chinois : Programme de bourses développé en lien avec le *China Scholarship Council* et la CAS. Bourses de 18 mois, exceptionnellement 24 mois, destinés à des candidats vivant en Chine continentale souhaitant effectuer leur post-doctorat dans un laboratoire français. 28 bourses en 2010.
Site : http://www.academie-sciences.fr/international/fondation_chine_fr.htm

Bourses post-doctorales de la FFCSA (Fondation franco-chinoise pour la science et ses applications) pour jeunes chercheurs français : Bourses de 1 à 3 ans pour les post-doctorants pour leur permettre de séjourner dans des laboratoires d'excellence en Chine. Site : http://www.academie-sciences.fr/international/fondation_chine_fr.htm

France Excellence : Ce programme créé en 2011 par l'ambassade de France en Chine permet à des étudiants chinois de poursuivre leurs études en master en France. Sont éligibles les formations dispensées en français ou en anglais (formations en anglais notamment disponibles sur <http://taughtie.campusfrance.org>), et s'inscrivant dans les filières suivantes : sciences et sciences de l'ingénieur ; économie et gestion ; droit, sciences politiques et sciences de la société. Pour les formations de master inscrites dans le Catalogue *Chine* (<http://cataloguechine.campusfrance.org>), mis en place spécifiquement pour les étudiants chinois non francophones, la bourse attribuée pourra couvrir la période de formation linguistique préalable à la formation de spécialité (durée maximale de 36 mois). Seules sont éligibles les formations qui délivrent un diplôme conférant à l'étudiant le grade de master. La bourse comprend une allocation mensuelle de 767€, une couverture sociale étudiante pour les moins de 28 ans, le remboursement d'une mutuelle complémentaire, l'accès à une place en résidence ou logement universitaire (dans la limite des places disponibles), le remboursement des frais de procédure CampusFrance. La bourse est reconduite sous condition de passage en année supérieure, ou d'entrée en spécialité à l'issue de l'année de FLE (français langue étrangère). Site : <http://www.ambafrance-cn.org/Programme-de-bourses-France-Excellence.html>

France Talent Innovation (FTI) : Programme créé en 1999 par le Consulat général de Shanghai visant à créer un réseau de jeunes chercheurs excellents susceptibles d'initier de nouvelles coopérations scientifiques et technologiques avec des laboratoires français, non tournés jusque-là vers la France et travaillant dans des laboratoires intéressants. Séjour d'une semaine en France, parrainé par un scientifique français, visite de plusieurs laboratoires, accompagnement par le Service

pour la science et la technologie. Initialement réservé aux chercheurs chinois de la circonscription du Consulat général de Shanghai, il concerne à partir de 2011 l'ensemble du territoire chinois (sauf Hong Kong et Macao). Site : <http://www.france-talent-innovation.org>

Programme Zhang Heng (Découverte Chine) : L'objectif de ce programme proposé par l'ambassade de France en Chine est de faire découvrir à un groupe de jeunes chercheurs ou ingénieurs français (âgés de moins de 40 ans) la recherche effectuée en Chine dans leurs domaines et de leur permettre d'identifier des partenaires potentiels. Un séjour d'une semaine (entre le 19 et le 27 novembre) sera financé et organisé par le Service pour la Science et la Technologie de l'ambassade de France en Chine en collaboration avec l'Académie des sciences de Chine. Le programme comprendra des réunions générales d'information sur la recherche, le développement et l'innovation en Chine ainsi que des visites d'instituts chinois spécialisés dans le domaine retenu. La thématique retenue en 2011 est « développement durable, biodiversité ». Site : <http://www.egide.asso.fr/jahia/Jahia/accueil/appels/zhangheng>

Xu Guangqi : Programme de coopération scientifique franco-chinois mis en œuvre par le ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE) via le Service pour la Science et la Technologie (SST) et le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'ambassade de France en Chine. Ce programme vise à favoriser la mobilité des scientifiques, de soutenir les projets franco-chinois en phase de démarrage et d'encourager les échanges entre les deux pays. Il subventionne des projets conjoints franco-chinois scientifiques (surtout frais de mobilité) jusqu'à 5 000 euros. La participation de jeunes chercheurs au projet est un critère de sélection privilégié. Ce programme concerne l'ensemble de la République Populaire de Chine (à l'exception de Hong Kong et Macao). Site : <http://www.egide.asso.fr>

Programme DGCIS/MOST : Programme de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) du ministère français de l'économie et du ministère chinois de la science et de la technologie (MOST) qui a pour objectif d'organiser les échanges entre pôles de compétitivité et parcs technologiques chinois, d'aider les entreprises des pôles français à bénéficier de partenariats avec la Chine. La mise en œuvre du programme est fortement soutenue par les financements mis en place dans le cadre du programme COOPOL du ministère des affaires étrangères et européennes..

COOPOL Innovation France-Chine : Programme du ministère des affaires étrangères et européennes (Service pour la Science et la Technologie de l'ambassade en collaboration avec Ubifrance), dont l'objectif est d'accompagner en Chine les entreprises innovantes des pôles de compétitivité français – et étendu depuis 2011 aux technopôles – en organisant des missions d'expertise pour identifier des partenaires technologiques. Ce programme bénéficie d'un fort soutien du centre TORCH, des comités administratifs des parcs scientifiques chinois et des commissions en science et technologie des villes visitées pour l'identification de partenaires potentiels pour les missionnaires français en Chine. Les missions doivent être structurées autour d'un projet de recherche et effectuées en lien avec un partenaire académique référent bien identifié. L'ambassade a également la possibilité de cofinancer un post-doctorant ou un jeune ingénieur pour structurer les coopérations naissantes. Site : <http://www.ambafrance-cn.org>

Initiative « Villes d'avenir » (CCIFC/Ubifrance) : Le programme Villes d'avenir est proposé conjointement par Ubifrance et la Chambre de commerce et d'industrie franco-chinoise (CCIFC), à la découverte des villes secondaires chinoises, villes au fort potentiel encore partiellement exploité. Ce programme s'adresse aux entreprises françaises, déjà implantées en Chine ou non, en leur proposant des contacts privilégiés avec les autorités, un retour d'expérience d'entreprises françaises sur place, des rencontres avec des entreprises chinoises et interlocuteurs ciblés, ou encore des visites de sites sélectionnés en fonction des projets. Après Xiamen, Tianjin Chongqing et Dalian, cette opération ayant obtenu un franc succès en 2010, elle sera renouvelée en 2011 et 4 nouvelles villes chinoises seront prospectées : Qingdao, Changsha, Xi'an et Kunming. Site : <http://www.ubifrance.fr/conseil/001PRG-14004+chine-villes-d-avenir-2011-qingdao-changsha-xi-an-kunming.html?SourceSiteMap=136&xtatc=INT-209>

1.2. Autres financements

Contrat de développement international : Les PME créées depuis plus de trois ans, éligibles à la garantie d'OSEO peuvent bénéficier de ce programme couvrant les investissements immatériels et l'augmentation du besoin en fonds de roulement dans le cadre d'un programme global de développement à l'international. L'assiette du Contrat de Développement International est constituée par des investissements immatériels (adaptation des produits et services aux marchés extérieurs, coûts de mise aux normes, formation et recrutement des équipes – ex. volontaires internationaux en entreprises –, dépenses de communication, frais de transfert de matériel), des investissements corporels ayant une faible valeur de gage (matériel conçu/réalisé par l'entreprise pour ses besoins propres, matériel informatique...), l'augmentation du besoin en fonds de roulement générée par le projet de développement (opérations de restructuration financière exclues). Le montant minimum est de 40 000 € et maximum de 300 000 €, par intervention ou sur une période de 12 mois consécutifs et avant production d'un nouveau bilan. Le montant du Contrat de Développement International est au plus égal au montant des fonds propres et quasi fonds propres de l'emprunteur et à 100 % du concours bancaire associé. Il peut être porté à 600 000 € avec le soutien de la Région. La durée est de 6 ans. Le Contrat de Développement International est systématiquement associé à un financement bancaire d'un montant au moins égal au Contrat de Développement International, d'une durée de 4 ans minimum, portant sur le programme global d'investissement, et réalisé depuis moins de 6 mois. Le financement bancaire pourra faire l'objet d'une garantie d'OSEO ou être associé à un cofinancement. Plus d'informations sur :

http://www.oseo.fr/votre_projet/international/aides_et_financements/implantations_a_l_etranger/contrat_de_developpement_international

Contrat de développement participatif : Les PME (selon la définition européenne) ou les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) indépendantes, jusqu'à 5 000 salariés, créées depuis plus de trois ans et financièrement saines, souhaitant réaliser des projets de développement, peuvent bénéficier de ce programme d'investissement (immobilier, matériel, immatériel) ou de croissance externe mis en place par OSEO. Cela couvre notamment en matière d'investissements immatériels les coûts de mise aux normes (environnement, sécurité), la formation et le recrutement des équipes, la prospection de nouveaux marchés, les dépenses de communication. Le prêt peut s'élever à 3 000 000 € ; la durée d'amortissement est de 7 ans. Plus d'informations sur : http://www.oseo.fr/notre_mission/notre_offre/croissance/financements_bancaires/contrat_de_developpement_participatif

Garantie OSEO à l'international : Cette aide facilite le financement des entreprises qui souhaitent réaliser un investissement pour augmenter leur production spécifique à l'export, accroître leur capacité globale de production, lorsqu'elles réalisent au moins le tiers de leur chiffre d'affaires à l'export, créer ou acquérir une filiale à l'étranger (prise de participation majoritaire). Les projets accompagnés par OSEO dans ce cadre sont les investissements à l'export ou à l'international, la prospection des marchés étrangers et les marchés à l'export. Les mécanismes proposés sont des financements moyen et long terme (MLT), des financements court terme (CT) et des engagements par signature (EPS). Le plafond de risques maximum s'élève à 1,5 million d'euros sur une même entreprise ou groupe d'entreprises (en consolidé) pour les financements MLT d'une part, ainsi que pour les financements CT + EPS d'autre part.

Site : https://extranet.oseo.fr/partenaire/information/index.php/oseo_epb/Offre-OSEO/INTERNATIONAL

International – FASEP : Cette aide permet de favoriser la croissance des entreprises françaises qui souhaitent se développer par création de filiale à l'étranger ou rachat majoritaire en leur apportant une garantie sur le risque économique d'échec de leur implantation. Ce mécanisme financier accompagne les apports en fonds propres réalisés par la maison mère française à sa filiale étrangère détenue majoritairement (ou minoritairement dans les pays où la réglementation locale interdit la prise de participation majoritaire). Sont éligibles les filiales étrangères exerçant la même activité que la maison mère française et situées dans tous les pays, à l'exception de ceux de l'Espace Economique Européen (les 27 pays de l'Union européenne, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège) et de la Suisse. La maison mère française doit avoir un chiffre d'affaires annuel, qui n'excède pas 460 M€, ne doit pas être majoritairement détenue, directement ou indirectement par des intérêts hors Communauté Européenne. La garantie est donnée au bénéfice de la maison mère française. Elle peut

être déléguée aux banques finançant les apports garantis. Ce mécanisme couvre l'achat ou la souscription d'actions ou de titres convertibles en actions, les avances d'actionnaires bloquées pour plus de trois ans, les prêts participatifs. La garantie couvre le risque économique de la filiale étrangère, à l'exclusion du risque politique. La durée de la garantie est de 7 ans maximum. La quotité maximale est de 50 %. Le plafond de risques maximum s'élève à 1,5 M€ sur une même entreprise ou groupe d'entreprises (en consolidé). Site :

http://www.oseo.fr/votre_projet/international/aides_et_financements/implantations_a_l_etranger/fasep_garantie

Pacte PME International : Ce programme soutient le portage des PME par les grands groupes qui sont leurs partenaires stratégiques. L'association Pacte PME International regroupe à ce jour 25 grands groupes, engagés à accompagner les PME françaises à l'export. Chacun de ces groupes a désigné en son sein un représentant de haut niveau pour être l'interlocuteur des PME, à même d'orienter leurs demandes et d'identifier les opportunités stratégiques. Les relations que Pacte PME International entretient avec ses membres s'appuient sur l'expérience du programme Pacte PME, développé en France depuis 2005 par OSEO et le Comité Richelieu.

Les 24 grands groupes, membres de Pacte PME International sont : Air France Alstom, Altran, Areva, Auchan, Axa, BNP, Paribas, Carrefour, Crédit Agricole, CIB Dassault, Systèmes, EADS, EDF, GDF, SUEZ, HSBC, France MBDA, Renault, Safran, Saint-Gobain, Schneider Electric, Seb, Spie, Thales. Total. Site : <http://www.pactepme.org/international>

Crédit Agricole International Talents (« Quai d'Orsay-Entreprises » / Crédit Agricole) :

Programme destiné à l'accueil et l'accompagnement d'étudiants étrangers de haut niveau en France. Etudiants sélectionnés conjointement par le ministère des affaires étrangères et européennes, CRÉDIT AGRICOLE S.A. et les établissements d'enseignement supérieur français partenaires. Bénéficiaires : étudiants étrangers et en cours d'études à l'étranger, originaires de Grèce, de Hong Kong (Chine), d'Italie, du Japon, de Pologne, de Serbie et de Singapour. 10 bourses pour l'année universitaire 2011/2012. Financement d'une année d'études en France en master 2 ou master spécialisé dans les domaines : finance, risques, marketing, communication, ressources humaines dans l'une des écoles suivantes : Ecole Centrale Paris, Ecole Polytechnique, ESCP Europe, ESSEC Business School, HEC Paris, Sciences Po – Paris, Université Paris-Dauphine. Participation du Crédit Agricole : bourse d'un montant unique et total de 12 000 € ; un tutorat au sein de l'entreprise ; un stage rémunéré au sein de Crédit Agricole S.A. ; un accompagnement à l'issue du séjour en France pour l'orientation de votre carrière. Participation du ministère des affaires étrangères et européennes (ambassade) : couverture sociale et médicale et statut de boursier du gouvernement français ; stages intensifs de français avant le départ vers la France ; allocation personnalisée au logement. Site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/QOEntreprise> et http://www.recrutement.credit-agricole.com/etu_etranger.php

Fernand Braudel-IFER (International Fellowships for Experienced Researchers) / Programme Hermès :

Programme de mobilité internationale post-doctorale. La Fondation MSH propose des bourses de recherche post-doctorale en sciences humaines et sociales d'une durée de 9 mois. Ce programme est cofinancé par l'Union européenne (programme Action Marie Curie, COFUND, 7^e PCRD), le ministère des affaires étrangères et européennes, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le CNRS (Institut national des sciences humaines et sociales, INSHS). Le sous-programme Hermès s'adresse aux chercheurs venant de Chine, d'Inde, d'Indonésie, de Malaisie, d'Amérique latine et d'Afrique du Sud et souhaitant réaliser un projet de recherche individuel dans un laboratoire d'accueil en France, s'insérer dans des réseaux scientifiques français et européens et établir des coopérations durables entre leur établissement d'origine et les institutions d'accueil. L'allocation mensuelle est de 2000 euros. Site : <http://www.msh-paris.fr/recherche/bourses-de-recherche-post-doctorales/bourses-fernand-braudel-ifer/>

Retour Post-Doctorants (PDOC) : Ce programme de l'Agence nationale de la recherche (ANR) est destiné non seulement aux jeunes chercheurs français ayant soutenu leur thèse en France ou à l'étranger, mais aussi aux jeunes chercheurs étrangers ayant soutenu leur thèse en France. Il doit faciliter leur retour en France et favoriser un recrutement futur dans un organisme de recherche ou une entreprise. Toutes les disciplines de recherche sont concernées. Les lauréats perçoivent pour une

durée maximale de 3 ans les moyens appropriés pour poursuivre leur projet de recherche. Site : <http://www.agence-nationale-recherche.fr>

BIO-ASIE : Ce programme lancé en 2007 par le ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE) et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), est destiné à renforcer les collaborations de haut niveau avec les communautés asiatiques dans le domaine des substances naturelles et de leurs utilisations thérapeutiques, cosmétiques ou alimentaires. Il finance des projets intégrés de recherche fondamentale et appliquée, ayant une dimension potentielle de transfert et d'innovation technologiques, à vocation régionale entre la France et au moins deux pays asiatiques partenaires. Les principales thématiques sont l'étude de la biodiversité et la valorisation par des utilisations durables en santé, nutrition, agronomie ou cosmétique. Sont concernés les dix pays de l'association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN : Birmanie, Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam), l'Extrême-Orient (Chine, Corée, Japon, Taïwan) et l'Asie du Sud (Inde, Pakistan). Chaque projet reçoit entre 18 à 28 K€ du ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE) pour le financement de la mobilité des chercheurs (transport et séjour) ou de l'organisation d'ateliers et de séminaires internationaux (mobilité et logistique), et doit obligatoirement être cofinancé par les partenaires. Site internet : <http://www.bioasiafrance.org/>

STIC-ASIE : Ce programme lancé en 2003 par le ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE) et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), est destiné à renforcer la coopération et les réseaux scientifiques dans le domaine des STIC en Asie, à intégrer des pays moins avancés de la zone dans la société de l'information, et enfin à améliorer les synergies avec les autres programmes régionaux et multilatéraux portant sur les STIC et la même zone (UE, ASEM, ADB, AUF...). Un séminaire annuel est organisé en Asie. Les pays participants sont, outre la France, les dix membres de l'ASEAN et certains pays de l'Asie du Nord-Est (Chine, Japon, Corée, Taïwan) et de l'Asie du Sud (Inde, Pakistan). Chaque projet implique la France et au moins deux pays asiatiques dont un éligible au programme « Solidarité avec les pays en développement » (Birmanie, Cambodge, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Pakistan, Philippines, Thaïlande, Vietnam). Chaque projet reçoit entre 18 à 28 K€ du MAEE pour le financement de la mobilité des chercheurs (transport et séjour) ou de l'organisation d'ateliers et de séminaires internationaux (mobilité et logistique), et doit obligatoirement être cofinancé par les partenaires. Site internet : <http://www.ict-asia-france.org>

Chaires d'excellence : Ce programme de l'Agence nationale de la recherche (ANR) favorise l'accueil de chercheurs de haut niveau en leur offrant des moyens importants pour les aider à réaliser rapidement leur projet de recherche. Trois types de chaires sont proposés : les chaires « seniors » de courte durée (18 à 24 mois), les chaires « juniors » et les chaires « seniors » de longue durée (36 à 48 mois). Une partie de la dotation pourra être affectée à des mesures d'accompagnement du lauréat (installation et séjour en France). Les projets aidés sont susceptibles de bénéficier de ressources complémentaires allouées par des organismes de recherche et/ou des collectivités régionales. Site : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/?NodId=17&lngAAPId=117>

Bourses d'excellence EIFFEL (issues de la fusion de EIFFEL et EIFFEL Doctorat) : Créé en 1999, ce programme est destiné à l'aide au financement d'une formation de niveau master (entre 12 et 36 mois) ou d'une mobilité de 10 mois dans le cadre d'une co-tutelle ou co-direction de thèse (de préférence 2^e ou 3^e année du doctorat). Eventuellement formation linguistique avant le départ en France pour les candidats de niveau master et pour les doctorants (hors sciences et économie). Objectif : former, dans les établissements d'enseignement supérieur français, les futurs décideurs étrangers, du privé et du public, dans trois domaines d'études prioritaires (sciences de l'ingénieur en master et sciences en doctorat, économie-gestion, droit et sciences politiques). Les candidatures des pays émergents sont particulièrement encouragées. Montant : 1181 euros en master / 1400 euros en doctorat, 1 aller-retour en avion, couverture médicale, activités culturelles, voire allocation logement. Site : <http://www.egide.asso.fr/jahia/Jahia/appels/eiffel>

Research in Paris : Programme créé en 2003 par la Ville de Paris pour accueillir des chercheurs étrangers, post-doctorants et seniors, dans des laboratoires publics de recherche parisiens, renforçant

la coopération de ces derniers avec les autres métropoles. 70 scientifiques de toutes disciplines à recruter en 2010. Site : <http://www.recherche.paris.fr>

Chaires internationales de recherche « Blaise Pascal » : Programme créé en 1996 et cofinancé par l'Etat et la Région d'Ile-de-France destiné à accueillir des chercheurs étrangers de très haut niveau et de renommée internationale en tous domaines scientifiques : sciences exactes, sciences du vivant, sciences humaines et sociales, sciences appliquées et nouvelles technologies. Accueil pendant 12 mois à plein temps, éventuellement répartis sur 2 ans, dans un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou de recherche de Paris/Ile-de-France, autour d'un projet scientifique, avec un environnement, des équipements et des moyens de fonctionnement. Montant : jusqu'à 200 000 € tout compris (traitements, charges sociales, taxes, dépenses d'accompagnement, etc...). Les bénéficiaires donnent une dizaine de leçons et organisent un séminaire public. 5 candidats sélectionnés en 2010. Site : <http://www.chaires-blaise-pascal.org/appel.htm>

Programme ARCUS (Action en région de coopération universitaire et scientifique) : Programme du ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE) destiné à fédérer au niveau régional ou interrégional les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur pour atteindre une meilleure coopération par le biais de moyens financiers et d'expertise avec un ou plusieurs pays émergents. Le financement de chaque projet labellisé pour 3 ans est assuré à parité par le MAEE et la (ou les) région(s) impliqué(es), des cofinancements supplémentaires significatifs étant attendus de la part des pays partenaires étrangers. Site : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/echanges-scientifiques-recherche_20149/partenariats-scientifiques-etat-regions-francaises-pays-partenaires-arcus_20155/programme-arcus_81282.html

Mérieux Research Grants : Ces contrats de recherche ont pour objectif de susciter et identifier des projets innovants. Ils financent des investigateurs (juniors ou seniors, médecins ou scientifiques) pour des projets réalisés dans des laboratoires privés ou publics, dans le domaine des maladies infectieuses, des cancers et maladies cardiovasculaires, de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'eau. Il y a deux niveaux de bourses : les *Advanced Research Grants* et les *Starting Research Grants*. Les chercheurs retenus reçoivent un financement sur 2 ans (jusqu'à 300 000 €), l'Institut Mérieux se réservant la possibilité de nouer des partenariats stratégiques en cas de succès. Site : http://www.merieux-alliance.com/politique_grants.php

Réseau n+i : Réseau réunissant de nombreuses écoles françaises d'ingénieurs et permettant à des étudiants français de niveau licence de compléter leur formation d'ingénieur à l'étranger et à des étudiants étrangers d'obtenir un master en France. Site : <http://www.nplusi.com/>

Partenariat technologique international des PME des Pôles de compétitivité (PPTI) : Programme de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, créé en 2007 et destiné aux PME des pôles de compétitivité afin de favoriser leur internationalisation.

2. Financements chinois ouverts aux étrangers

2.1. Programmes de mobilité

Programme de l'Académie des sciences chinoise (CAS) : Financement de la mobilité des doctorants chinois dans des laboratoires étrangers en vue de la préparation de leur thèse en Chine, pour un an, éventuellement renouvelable.

Fellowships for Young International Scientists : Programme de l'Académie des sciences chinoise (CAS) destiné à 50 jeunes chercheurs étrangers âgés de moins de 40 ans (ou 35 ans pour les post-doctorants) accueillis 1 an en Chine, voire jusqu'à 12 mois supplémentaires, dans un institut de la CAS. Il a pour objectif de promouvoir les échanges et la coopération académique entre la CAS et les organisations étrangères de recherche ainsi que le développement de chercheurs talentueux en

attirant de jeunes chercheurs étrangers pour conduire des projets collaboratifs dans les instituts de la CAS. Allocation de 150 à 200 000 RMB (de l'ordre de 15 à 20 K€) avant impôt par an, billet d'avion. Les lauréats sont recommandés pour le programme *Young International Scientists Grant Program* de la Fondation des sciences naturelles de Chine (*Natural Science Foundation of China*, NSFC). Les instituts hôtes prennent en charge la signature du contrat de travail, l'environnement de travail, les démarches administratives (visa...), l'hébergement et la couverture médicale. Site internet : <http://english.bic.cas.cn/AF/>

Visiting Professorships for Senior International Scientists : Ce programme – proposé par l'Académie des sciences chinoise (CAS) – de professeurs invités destiné aux chercheurs étrangers confirmés, en activité ou non dans des universités, des instituts de recherche ou des multinationales reconnus, a pour objectif d'améliorer la capacité d'innovation scientifique et technologique des instituts de la CAS et de renforcer la coopération et les échanges entre ces instituts et les institutions étrangères de recherche. Visites de 2 à 12 mois, voire plus. Les instituts hôtes prennent en charge la signature du contrat de travail, l'environnement de travail, les démarches administratives (visa...), l'hébergement et la couverture médicale. Participation de la CAS : bourse de 400 000 à 500 000 RMB (de l'ordre de 40 à 50 K€) par an (salaire, per diem, couverture médicale), billet d'avion. Site internet : <http://english.bic.cas.cn/AF/>

Einstein Professorship Programme : Ce programme de l'Académie des sciences chinoises (CAS) s'adresse chaque année à 20 scientifiques étrangers de renommée internationale, qui travaillent aux frontières de la science et de la technologie. Ils sont invités pour des séjours d'une ou deux semaines en Chine avec conférences et visites avec les chercheurs et les étudiants de master (au moins 2 instituts de la CAS dans 2 villes différentes ; conférence à l'institut hôte, à la *Graduate University of CAS - GUCAS* – ou à l'Université des sciences et des technologies de Chine, USTC, de Hefei). En échange, chaque professeur Einstein accueille un ou deux jeunes chercheurs de la CAS, financés par la CAS, dans ses laboratoires pendant 1 à 3 mois, voire 6. L'objectif est de renforcer la coopération et les échanges entre les chercheurs de la CAS, les professeurs Einstein et leurs laboratoires, et de former les futures générations de chercheurs en Chine. Bourses : frais d'hébergement et de transport ; billet d'avion ; honoraires de 1000 € pour une conférence. Site internet : <http://english.bic.cas.cn/AF/>

Chinese Culture Research Fellowship : Programme du ministère de l'éducation chinois qui finance des chercheurs étrangers, titulaires d'un doctorat ou ayant le titre de professeur associé voire plus, spécialisés dans la culture chinoise (langue, littérature, histoire, philosophie, éducation, économie, architecture ancienne, histoire de l'art, médecine traditionnelle chinoise, acupuncture) engagés dans des recherches dans leur champ de compétence. L'objectif est de financer des projets de recherche courts en Chine. L'opérateur en charge de ce programme est le *China Scholarship Council* (CSC). 30 bourses étaient prévues pour l'année 2010/2011. Chaque financement inclut l'exemption des frais de recherche, un logement gratuit, une assurance santé, une subvention ponctuelle pour la recherche et le remboursement des frais de voyage. Chaque chercheur reçoit environ 300 euros par mois. La durée de la bourse ne peut excéder 5 mois, voire 6 mois. Les candidats doivent être supervisés par ou coopérer avec des professeurs ou experts chinois travaillant dans un des établissements d'enseignement supérieur chinois reconnus par le CSC. Site internet : <http://en.csc.edu.cn/Laihua/Search.aspx>

Research Fund for International Young Scientists : Programme pilote lancé en 2009 par la Fondation des sciences naturelles de Chine (*Natural Science Foundation of China*, NSFC). L'objectif est d'inviter des jeunes chercheurs étrangers d'excellence de moins de 35 ans à effectuer des travaux de recherche fondamentale en Chine, et de promouvoir les collaborations et échanges scientifiques entre les jeunes chercheurs chinois et étrangers. 6 à 12 mois de financement pour la recherche, renouvelable jusqu'à 12 mois. L'institution d'accueil met à disposition les locaux et les équipements pour la recherche ainsi que l'hébergement. Candidatures recommandées par l'Académie des sciences chinoise (CAS) et le Ministère de l'éducation, et évaluation effectuée par la NSFC. 50 jeunes chercheurs étrangers financés *a priori* en 2009 (budget total : 10 millions de yuans soit environ 1 million d'euros). Domaine scientifique : sciences naturelles. Site internet : <http://www.nsf.gov.cn/english/07fd/07.html>

100 Talents : Créé en 1997, ce programme de l'Académie des sciences chinoise propose aux Chinois de la diaspora un salaire annuel d'environ 10 000 € pour l'installation d'un laboratoire, la mise à disposition d'étudiants, l'investissement dans des entreprises existantes ou la création d'entreprises de valorisation des résultats de la recherche issus de laboratoires ou de services.

1000 Talents : Plan annoncé en décembre 2008 par le département de ressources humaines du gouvernement central chinois. L'objectif est d'attirer les talents chinois d'outre-mer dans le domaine de la S&T pour accélérer l'avancement de l'innovation chinoise. Les candidats éligibles sont titulaires d'un doctorat étranger, ont moins de 55 ans en général, sont des scientifiques professeurs titulaires ou l'équivalent, des managers ayant une expérience dans des entreprises et institutions financières internationales reconnues ou bien des entrepreneurs qui sont titulaires de brevets, qui maîtrisent des technologies clés, qui ont l'expérience de la création d'entreprise à l'étranger ou connaissent bien les règles internationales concernant des industries et des domaines dont l'Etat chinois a besoin. Ce programme est désormais aussi ouvert aux chercheurs européens.

Chinese government scholarship for EU : Ce programme du ministère chinois de l'éducation (MoE), dont l'opérateur est le *China Scholarship Council*, s'adresse spécifiquement aux citoyens de l'Union européenne. Il s'adresse aux étudiants en chinois et aux étudiants en général. La durée ne peut excéder un an. Le programme couvrait les frais pour 100 personnes en 2010/2011. Les étudiants en chinois, âgés de moins de 25 ans, perçoivent 140 euros par mois, les autres, étudiants ou titulaires d'un master âgés de moins de 35 ans, 170. Site : <http://en.csc.cn/Laihua/Search.aspx>

Chinese government scholarship scheme (Laihua) : Programme du ministère de l'éducation chinois mis en œuvre par le *China Scholarship Council*. Bourses d'études pour les étudiants étrangers (licence, master, doctorat). Financement de 2 à 5 ans pour les étudiants de master, de 3 à 6 ans pour les doctorants incluant une formation linguistique de 1 à 2 ans : 140 € par mois pour les étudiants de licence, master, 170 pour les étudiants en master et 200 € pour les doctorants. Site : <http://en.csc.edu.cn/Laihua/Search.aspx>

Distinguished International Students Scholarship : Programme du ministère chinois de l'éducation piloté par le *China Scholarship Council* et destiné aux étudiants étrangers effectuant un master ou un doctorat dans un établissement d'enseignement supérieur chinois sélectionné. 200 candidats étaient sélectionnés pour l'année 2010/2011. Les étudiants de master, âgés de moins de 35 ans, perçoivent une bourse de 170 euros par mois, les doctorants, âgés de moins de 40 ans, de 200 euros. Site : <http://en.csc.edu.cn/Laihua/Search.aspx>

University Postgraduate Programme : Programme du ministère de l'éducation chinois ayant pour objectif de renforcer l'excellence des universités chinoises et de la promouvoir à l'international. Les étudiants de master, âgés de moins de 35 ans, perçoivent une bourse de 170 euros par mois, les doctorants, âgés de moins de 40 ans, de 200 euros. Site : <http://en.csc.edu.cn/Laihua/Search.aspx>

Program of Academic Short-return for Scholars and Research Overseas : Programme créé en 2001 par le ministère de l'éducation chinois et destiné à financer le séjour de Chinois étudiant ou faisant des recherches à l'étranger pour qu'ils donnent des conférences ou conduisent des travaux de recherche dans 28 établissements d'enseignement supérieur clés pendant leurs vacances ou lors de leur retour en Chine. Site : http://www.moe.edu.cn/english/international_2.htm

PhD Fellowship scheme : Dispositif gouvernemental de UGC/SAR (*University Grants Committee – Special Administrative*) de Hong Kong qui finance depuis 2009 les étudiants étrangers souhaitant effectuer leur doctorat à Hong Kong (125 bourses par an). Site : <http://www.ugc.edu.hk/eng/rgc/hkphd/hkphd.htm>

Croucher Scholarship : Programme de la Fondation Croucher de bourse destiné aux étudiants en sciences de la vie, médecine, technologie, résidant en permanence à Hong Kong et souhaitant effectuer une thèse à l'étranger. La bourse comprend une allocation, un billet d'avion, les frais d'inscription pour trois ans. Financement pour deux ans, renouvelable pour un an, pour les étudiants en début de doctorat par exemple. Le CNRS et l'INRIA sont deux partenaires privilégiés de la Fondation Croucher. Site : <http://www.croucher.org.hk/scholar1.htm>

Croucher Fellowship : Bourses de la Fondation Croucher récompensant les titulaires d'un doctorat résidant de manière permanente à Hong Kong souhaitant poursuivre des travaux de recherche en sciences de la vie, médecine ou technologie dans une institution académique reconnue hors de Hong Kong. Financement de deux ans maximum. Le CNRS et l'INRIA sont deux partenaires privilégiés de la Fondation Croucher. Site : <http://www.croucher.org.hk/fellow1.htm>

Croucher Advanced Study Institutes (ASI, Hong Kong) : Bourses accordées à des scientifiques étrangers de rang international pour une série de conférences ou de cours sur un sujet clairement défini, encore non enseigné. Ce programme est destiné à la diffusion des connaissances et à la création d'un réseau contacts scientifiques internationaux. Le séjour dure de 5 à 8 jours. Site : <http://www.croucher.org.hk/advan1.htm>

2.2. Autres financements

International Program in Cooperation for S&T (IPCST) : Ce programme lancé par le ministère de la science et de la technologie (MOST) en 2001 est censé couvrir toutes les coopérations internationales que le ministère considère soutenir. Le programme intègre des ressources relevant de programmes d'envergure comme le 863 et le 983. Il se divise en deux sections : le programme des fonds spéciaux qui recouvre les autres programmes (863, 983...) et le programme des coopérations S&T bilatérales intergouvernementales. Le budget s'élevait à 40 M€ en 2008. Le MOST n'intègre en réalité dans ce programme que 6,5 % du budget de la coopération internationale. 45 % du budget proviennent des pays étrangers, le reste des instituts et des laboratoires eux-mêmes. Site : http://www.most.gov.cn/eng/cooperation/200610/t20061008_36195.htm

Programme 863 / Programme national de recherche et de développement des hautes technologies (National High-Tech Research and Development Programme) : Programme du ministère de la science et de la technologie (MOST) mis en place en 1986 et destiné à soutenir la recherche appliquée, notamment dans les domaines stratégiques de haute technologie. Le budget s'élevait à 550 M€ en 2010. Site : http://www.most.gov.cn/eng/programmes1/200610/t20061009_36225.htm

Programme 973 (National Basic Research Programme) : Programme du ministère de la science et de la technologie (MOST) mis en place en 1997 et destiné à soutenir la recherche fondamentale. Il se concentre notamment sur les secteurs suivants : agronomie, énergie, STIC, ressources et environnement, population et santé, matériaux. L'objectif est de renforcer les innovations originales et d'approfondir les résultats scientifiques liés au développement économique et social du pays. Le budget s'élevait à 160 M€ en 2010. Les projets sont financés à hauteur de 1 à 3 M€ pour une période maximale de 5 ans. Site : <http://www.973.gov.cn/English/Index.aspx>

Programme de recherche et de développement des technologies-clefs : Programme créé en 1982 pour développer des technologies clés, il est géré par le ministère de la science et de la technologie (MOST). Les principaux bénéficiaires de ce programme sont des entreprises. Le budget était de 58 M€ en 2007. Site : http://www.most.gov.cn/eng/programmes1/200610/t20061009_36224.htm

TORCH : Depuis 1989 le programme créé par le ministère de la science et de la technologie (MOST) et géré par le Centre TORCH et les bureaux régionaux de la science et de la technologie est l'un des principaux programmes de soutien à l'innovation et à l'industrialisation des produits de haute technologie. Les aides aux entreprises innovantes dans ce dispositif passent principalement par des prêts à taux préférentiel. Il vient en particulier en appui des parcs technologiques nationaux. Les entreprises étrangères sont éligibles. Le budget s'élevait à 94 milliards de yuans en 2007 (5 447 projets, dont 1 374 sur les nouveaux matériaux pour 32 milliards). Les secteurs privilégiés sont : électronique et informatique ; biotechnologies et technologie médicale ; nouveaux matériaux ; machines-outils intégrées (mécaniques, électriques et optiques) ; nouvelles énergies et efficacité énergétique ; protection de l'environnement.

INNOFUND : Ce programme, lancé en 1999, complète le programme TORCH et est géré par le centre du même nom. Il est plus particulièrement destiné aux petites et moyennes entreprises. Le budget était de 1,6 milliards de yuans en 2008. Il accorde des subventions, des prêts et des participations dans le capital des entreprises. Site : <http://www.innofund.gov.cn>

3. Financements conjoints franco-chinois

Bourses FCPPL – CSC (Laboratoire international associé franco-chinois en physique des particules) : Bourses de 3 ans pour une thèse réalisée intégralement en France, ou de 6 à 24 mois pour les doctorants déjà inscrits en Chine. Bourse de 1000 euros par mois environ et billet d'avion. Les candidats sélectionnés par le FCPPL ne reçoivent pas nécessairement une bourse du *China Scholarship Council*. 4 bourses accordées en 2009. Site : <http://fcpl.in2p3.fr/cgi-bin/twiki.source/bin/view/FCPPL/FCPPLCSC>

PHC Cai Yuanpei : Programme géré par les opérateurs EGIDE en France, pour le compte du ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE) et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR, DREIC) et le *China Scholarship Council*, agence du ministère de l'éducation en Chine. Le programme soutient les échanges entre laboratoires autour de thèses codirigées (si possible en cotutelle) par les deux laboratoires français et chinois, sur la base de programmes existants. Projets codéposés par les deux parties. Financement de la mobilité pour 2 ans des doctorants et chercheurs engagés dans le programme. 7 priorités thématiques : biotechnologie, technologies spatiales et informatique, énergie, laser, automatisation, nouveaux matériaux. Créé en 2009, il prend la suite du PRA (Programme de Recherches Avancées franco-chinois), du PHC Chine (PFCC), des bourses en alternance du Service pour la Science et la Technologie de l'ambassade de France en Chine et du collège doctorat franco-chinois notamment.

Site : <http://www.egide.asso.fr/jahia/Jahia/accueil/appels/phc/appelphc/caiyuanpei>

PHC Procure : Programme mis en œuvre à Hong Kong conjointement par le *Research Grants Council* (RGC) et le Consulat général de France à Hong Kong et Macao. Il a pour objectif de favoriser de nouvelles coopérations entre la France et Hong Kong, sur la base de projets de recherche conjoints ou d'ateliers bilatéraux de recherche. Participation obligatoire de jeunes chercheurs, en particulier doctorants ou post-doctorants, est un des tous premiers critères de sélection. Couplage possible avec un PHC Allemagne concernant un autre pays européen afin de contribuer à la construction de l'espace européen de la recherche¹. Financement pour deux ans de la mobilité des chercheurs. Financement d'un atelier : jusqu'à 16 500 euros. Environ 12 financements par an. Site : <http://www.egide.asso.fr/jahia/Jahia/site/egide/lang/fr/procure>

Programme Blanc International : Programme financé conjointement par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et la Fondation des sciences naturelles de Chine (*Natural Science Foundation of China*, NSFC), il donne une impulsion significative à des projets scientifiques ambitieux qui se positionnent favorablement dans la compétition internationale et qui présentent des objectifs originaux, en rupture avec les itinéraires de recherche traditionnels. La Chine fait partie des pays cible (accord avec la NSFC). L'objectif est d'initier ou d'approfondir les coopérations internationales des chercheurs français et de faire émerger des équipes d'excellence européennes et internationales. Propositions conjointes des équipes étrangères et françaises. Les premiers appels concernaient plus particulièrement pour la Chine : STIC, nanosciences et nanotechnologies, sciences de l'ingénieur y compris sciences des matériaux. Site : <http://www.agence-nationale-recherche.fr>

Programme ANR/MOST : Amorcée en 2010, la coopération entre l'ANR et le ministère de la science et de la technologie chinois, cette coopération ciblée initialement sur le contrôle de la pollution de l'eau, s'est élargie en 2011 aux nouvelles technologies de l'environnement. Cette coopération avec la Chine s'inscrit dans le cadre du programme ECOTECH de l'ANR. Il permet de financer des projets

réunissant des partenaires académiques et des industriels de part et d'autre. Site : <http://www.agence-nationale-recherche.fr>

4. Financements européens

Marie Curie International Incoming Fellowships (IIF) : Accueil de chercheurs issus d'institutions d'un pays tiers, dans un organisme de recherche, une université ou une entreprise d'un pays membre de l'UE ou d'un pays associé. L'objectif est de transférer des connaissances à l'institution d'accueil et d'améliorer la coopération scientifique entre l'Europe et le reste du monde. Financement de 1 à 2 ans, voire une 3^e année consacrée au retour dans le pays d'origine.
Site : http://cordis.europa.eu/fp7/mariecurieactions/iif_en.html

Marie Curie International Outgoing Fellowships (IOF) : Programme qui finance le salaire de chercheurs titulaires d'un doctorat ou justifiant de 4 ans de recherche pendant 2 à 3 ans. Il couvre également les frais de laboratoire pour l'organisme d'accueil dans un pays hors de l'Union européenne. L'objectif est de renforcer les compétences du chercheur (recherche inter- ou multidisciplinaire, management de la recherche, mobilité intersectorielle).
Site : <http://cordis.europa.eu/mariecurie-actions/oif/home.html>

Marie Curie International Research Staff Exchange Scheme (IRSES) : Programme d'échange coordonné entre directions d'équipes de recherche. Participants : Deux partenaires de l'UE ou pays associés au minimum et une organisation localisée dans un pays ayant signé un accord de coopération scientifique et technologique avec l'UE ou dans un pays bénéficiant de la Politique européenne de voisinage. Les chercheurs faisant une mobilité retournent dans leur institution d'origine à l'issue du projet. Financement de 2 à 4 ans, la mobilité d'un chercheur ne pouvant excéder 12 mois.
Site : http://cordis.europa.eu/fp7/mariecurieactions/irses_en.html

Starting Grants du Conseil européen de la recherche (European Research Council, ERC) : Bourses réservées aux jeunes chercheurs de toute nationalité ayant obtenu leur doctorat depuis deux à dix ans et destinées à leur donner l'autonomie nécessaire pour mener leurs recherches de manière indépendante dans un institut de recherche implanté dans un pays de l'UE ou un pays associé. Financement pour 5 ans, jusqu'à 2 millions d'euros. Site : <http://erc.europa.eu>

Advanced Grants du Conseil européen de la recherche (European Research Council, ERC) : Bourses réservées aux chercheurs confirmés de toute nationalité qui mènent des travaux de recherche risqués, à la frontière de la science et sont reconnus comme des leaders dans leur domaine de compétence. Les travaux doivent être conduits dans un Etat membre de l'UE ou un pays associé, pendant 5 ans, et sont financés à hauteur de 3,5 millions d'euros maximum. Site : <http://erc.europa.eu>

Erasmus Mundus Master Course (EMMC) : Programmes de master comprenant un système de bourses d'études. Les programmes comprennent des périodes d'étude et de recherche obligatoires, dans au moins deux universités, et débouchent sur la délivrance d'un diplôme double, multiple ou commun. Site : http://eacea.ec.europa.eu/erasmus_mundus/index_en.php

Erasmus Mundus Joint Doctorate Programme (EMJD) :

1) Programmes doctoraux comprenant un système de bourses d'études. Les programmes comprennent des périodes d'étude et de recherche obligatoires, dans au moins deux universités, et débouchent sur la délivrance d'un diplôme double, multiple ou commun ;

2) Partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur de pays tiers, comprenant l'octroi de bourses (du premier cycle au post-doctorant) ; ce programme cible plus particulièrement l'Amérique du Nord, la zone Asie-Pacifique et les pays du Golfe.

Une troisième action concerne la promotion de l'enseignement supérieur européen.

Site : http://eacea.ec.europa.eu/erasmus_mundus/index_en.php



Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD) : Programme de l'Union européenne destiné à soutenir les activités de recherche et de développement dans tous les secteurs. Site : http://cordis.europa.eu/fp7/home_fr.html

Annexe n° 4 : Structures de recherche conjointes ou françaises implantées en Chine

Nom du laboratoire	Création	Partenaires français	Partenaires chinois	Localisation chinoise	Objet	Domaine
Plate-forme de coopération Complexity	2010	Universités technologiques (Université de technologie sino-européenne de l'université de Shanghai, UTSEUS)	Université municipale de Shanghai	Shanghai	- sécurité et gestion du risque urbain - transports intelligents - ville numérique - évolution et modèle du développement de la ville	STIC
Laboratoire sino-français d'informatique, automatique et de mathématiques appliquées (LIAMA)	1997	INRIA, CNRS, CIRAD, INRA, Ecoles centrales, France Telecom Belgique : Université libre de Bruxelles	Institut d'automatique de la CAS (CASIA) ; Université Tsinghua (Ecole du logiciel) ; Université d'aéronautique de Pékin (BUAA) ; Université Polytechnique du Nord-Ouest	Pékin		STIC
Laboratoire commun de recherche en information et communication / Sino-French Research Center in Information and Communication (SFC/RIC)	2010	Laboratoire IREENA, Polytech' Nantes (Institut de recherche en électrotechnique et électronique de Nantes Atlantique) ; équipe « image and video communication » du laboratoire IRCCYN (Institut de recherche en communications et cybernétique de Nantes – UMR CNRS)	Laboratoire de télécommunications et Département <i>Computer science and engineering</i> Université de technologie de Chine du Sud (SCUT)	Guangzhou		STIC
Institut sino-français de mathématiques appliquées (ISFMA)	1998	Ecole Polytechnique	Université Fudan	Shanghai		Mathématique
Centre sino-français de mathématiques	2004	Université Paris 11, INRIA	Université Tsinghua	Beijing		Mathématique
Centre franco-chinois de mathématiques et de physique théorique	2007	ENS	Université Sun Yat Sen	Canton		Mathématique et physique
Laboratoire pour les applications de	2003	Institut Neel, CNRS ; Laboratoire des champs magnétiques intenses, CNRS ;	Institut des métaux non ferreux du Nord-Ouest ; Univ. polytechnique du Nord-	Xi'an		Physique

supraconducteurs et les matériaux magnétiques (LIA LAS2M)		Consortium de recherches pour l'émergence de technologies avancées, CNRS ; Lab. « Sciences et ingénierie des matériaux et procédés », CNRS / Institut national polytechnique de Grenoble ; Lab. des matériaux et du génie physique, CNRS / Institut national polytechnique de Grenoble ; Laboratoire du génie électrique de Grenoble, CNRS / Institut national polytechnique de Grenoble / Univ. J. Fourier	Ouest			
Laboratoire franco-chinois de physique des particules (FCPPL)	2007	Centre de physique des particules de Marseille, CNRS IN2P3 / Univ. Aix-Marseille II ; Centre de calcul de l'IN2P3, CNRS ; Institut de physique nucléaire de Lyon, CNRS IN2P3 / Univ. Lyon I ; Lab. de l'accélérateur linéaire, CNRS IN2P3 / Univ. Paris XI ; Département d'astrophysique, de physique des particules, de physique nucléaire et de l'instrumentation associée, CEA	CAS (Institut de physique des hautes énergies ; Centre d'informatique en réseau) USTC (CAS) Université Tsinghua Université de Pékin Université du Shandong Université de Nankin Université de Technologie de Dalian Université normale de Huazhong	Pékin		Physique nucléaire et physique des particules
LIA en Mécanique, Matériaux, Contrôle et Science de l'information franco-chinois (LIA2MCIS)	2010	Groupe des Ecoles Centrales, CNRS	Laboratoire National d'Aéronautique et d'Astronautique (NLAA), Université d'Aéronautique et d'Astronautique de Pékin, Beihang, BUAA)	Beijing		Mécanique, matériaux, STIC
LIA XiamENS	2007	CNRS, Université de Rennes	Université de Xiamen	Xiamen	Investigations à l'échelle micro- et nanoscopique de la chimie fondamentale et analytique ; de la chimie physique fondamentale et de l'électrochimie, y compris leur développement et applications dans des études chimiques et de biologie analytique aux niveaux unicellulaires ou dans des tissus vivants plus complexes	Chimie
Laboratoire « Matériaux organophosphorés fonctionnels » (LIA MOF)	2008	Lab. « Sciences chimiques de Rennes », CNRS / Univ. Rennes I	Département de Chimie, université de Zhengzhou	Zhengzhou	- synthétiser des matériaux organophosphorés π -conjugués - étudier leurs propriétés pour des applications de type « électronique plastique »	Chimie

Laboratoire franco-chinois de catalyse (LIA LFCC)	2000	CNRS (Institut de recherches sur la catalyse et l'environnement), Université Lyon 1, Total	Laboratoire national clé de catalyse, Institut de physico-chimie de Dalian, CAS ; Institut de recherche sur les procédés pétroliers	Dalian		Chimie
<i>SYSU Lehn Institute of Functional Materials</i>	2010	Université de Strasbourg	Université Sun Yat Sen	Guangzhou		Chimie
Plate-forme JORISS (<i>Joint research institute for science and society</i>)	2010	ENS Lyon CNRS	ECNU (<i>East China Normal University</i>)	Shanghai	- biosciences (génomique fonctionnelle, infectiologie) - chimie - SHS (sociologie, développement urbain)	Sciences de la vie Chimie SHS
Centre de Recherche en Information Biomédicale sino-français (CRIBs)	2006	INSERM, Université Rennes 1	Université du Sud-Est (Nanjing)	Nanjing		STIC / sciences de la vie
Laboratoire « Rôle du calcium dans la détermination et la différenciation des cellules » (LIA ROCADE)	2008	Centre de biologie du développement, CNRS / Univ. Toulouse III	<i>Calcium aequorin imaging Lab.</i> , Univ. des S&T de Hong Kong	Hong Kong	la biologie du développement et plus spécifiquement le rôle du calcium dans les processus de différenciation cellulaire (cellules nerveuses de poissons modèles)	Sciences de la vie
Laboratoire « Molécules issues de la médecine traditionnelle » (LMTM)	2009	Laboratoire de synthèse sélective organique et produits naturels, CNRS Ecole nationale supérieure de chimie de Paris	Institut de médecine chinoise, Université chinoise de Hong Kong	Hong Kong	établir une base scientifique pour un usage clinique de la médecine traditionnelle chinoise et identifier des composés pouvant potentiellement mener au développement de médicaments efficaces et sûrs pour le traitement des staphylocoques dorés multirésistants	Sciences de la vie
Laboratoire de biologie des cellules embryonnaires des mammifères (LabioCEM)	2005	INRA, INSERM	Institut de Zoologie de l'Académie des Sciences de Chine (CAS)	Pékin		Sciences de la vie
Laboratoire Christophe Mérieux sur les	2005	BioMérieux	Académie des sciences médicales de Chine (CAMS)	Pékin		Sciences de la vie

maladies émergentes						
Laboratoire « Modifications post-translotionnelles dans le cancer » (LIA PMC)	2007	Lab. de pathologie et virologie moléculaire, CNRS / Univ. Paris VII-INSERM	Institut d'hématologie de Shanghai, Hôpital Ruijin / Université Jiaotong de Shanghai	Shanghai	- analyse des mécanismes d'action du trioxyde d'arsenic pour la thérapie des leucémies - rôle de la simulation PML - mécanisme d'action de l'AMPc dans le contexte de la leucémie	Sciences de la vie
Institut Franco-chinois pour la recherche sur le VIH	2009	Université de Montpellier I, IRD	<i>Tropical Medicine Institute of GUCM</i>	Guangzhou		Sciences de la vie
Institut Pasteur de Shanghai	2004	Institut Pasteur (soutien : Total, Areva)	Académie des Sciences de Chine (CAS) (soutien : municipalité de Shanghai)	Shanghai		Sciences de la vie
Centre de Recherche Université de Hong Kong – Pasteur	1999	Institut Pasteur	Université de Hong Kong	Hong Kong		Sciences de la vie
Pôle de recherches franco-chinois en sciences du vivant et génomique	2002	CNRS, INSERM, Institut Pasteur	Hôpital Ruijin (Université JiaoTong de Shanghai) Centre national du génome humain de la Chine du Sud Centre national pour l'exploitation des biotechnologies Institut de recherches en science du vivant de Shanghai Université médicale de Shanghai II	Shanghai	- étude de la génomique chez l'homme et les organismes modèles - étude des microorganismes et des maladies infectieuses - mécanismes de la thérapie des leucémies et des tumeurs solides - criblage de bibliothèques de molécules issues des médicaments naturels de la médecine traditionnelle chinoise - recherche pluridisciplinaire sur la bioinformatique et la recherche en matière de bioéthique	Sciences de la vie
Laboratoire sino-français de physiologie et pathologie		Faculté de médecine de l'université Paris V	Faculté de médecine de l'Université de Tongji	Shanghai	Physiologie et pathologie	Sciences de la vie
Laboratoire FUCHS-Biomérieux	2007	Biomérieux	Fudan University Cancer Hospital	Shanghai	Caractérisation moléculaire des tumeurs du sein et du colon	Sciences de la vie

Institut sino-français de chirurgie urinaire à l'hôpital Dongfang	2004	Hôpital Cochin, Paris	Hôpital Est	Shanghai	Chirurgie urinaire	Sciences de la vie
Laboratoire de génomique des céréales et des biotechnologies	2005	INRA	Laboratoire-clé d'Etat de génomique des céréales et de biotechnologies de l'Académie des sciences agricoles de Chine (CAAS)	Pékin		Agronomie
Laboratoire « Origine de la matière et de la vie dans l'Univers » (LIA ORIGINS)	2008	Laboratoire « Galaxies, étoiles, physique, instrumentation », CNRS INSU / Observatoire de Paris-Univ. Paris VII ; Institut d'astrophysique de Paris, CNRS INSU / Univ. P. et M. Curie ; Lab. d'astrophysique de Marseille, CNRS INSU / Univ. Aix Marseille I ; Laboratoire « Astroparticules et Cosmologie », CNRS IN2P3 / Observatoire de Paris / Univ. Paris VII ; Laboratoire « Astrophysique et interactions multi-échelles », CNRS INSU / CEA / Univ. Paris VII ; Centre de physique des particules de Marseille, CNRS IN2P3 / Univ. de la Méditerranée ; Laboratoire d'étude du rayonnement et de la matière en astrophysique, CNRS INSU / Observatoire de Paris / Univ. P. et M. Curie ; Lab. d'études spatiales et d'instrumentation en astrophysique, CNRS INSU / Observatoire de Paris / Univ. Paris VII / Univ. P. et M. Curie ; Lab. de l'Univers et de ses théories, CNRS INSU / Observatoire de Paris / Univ. Paris VII ; Institut d'astrophysique spatiale, CNRS INSU / Univ. Paris XI ; Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies, CNRS IN2P3 / Univ. Paris VII / Univ. P. et M. Curie	Observatoires astronomiques nationaux de Chine ; Univ. de Pékin ; Univ. Tsinghua ; Institut de physique des hautes énergies, CAS ; Univ. normale de Pékin ; Observatoire de Shanghai ; Univ. normale de Shanghai ; Observatoire « Purple Mountain » ; Univ. de Nanjing ; Univ. des S&T de Chine, CAS ; Observatoire du Yunnan	Pékin	<ul style="list-style-type: none"> - étude de la formation et de l'évolution de la galaxie à travers des observations et des relevés de données (VLT, SDSS...), - élaboration de modèles de formation de la galaxie, des recherches sur la matière noire et l'énergie noire (supernovae, lentilles gravitationnelles, CMB...) - étude des planètes extrasolaires - développement d'instruments - mise en place d'expériences dans l'espace (SVOM, WSO, SIMBOL-X...), de la R&D en astronomie submillimétrique et dans le domaine des télescopes optiques 	Sciences de l'univers
Laboratoire franco-chinois sur les énergies renouvelables (LIA LSE)	2008	Lab. des sciences du génie chimique, CNRS ; Lab. « procédés, matériaux et énergie solaire », CNRS ; Lab. « Génie des procédés, environnement, agroalimentaire », CNRS / Univ. Nantes / Ecole nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires ; Lab. de génie chimique, CNRS / Institut polytechnique de Toulouse / Univ. Toulouse III ; Lab.	Lab. de génie de l'environnement, Institut de chimie physique de Dalian, CAS ; Lab. de réactions multiphases, Institut de génie des procédés, CAS ; Institut de conversion d'énergie de Canton, CAS ; Lab. d'énergie thermique solaire, Institut de génie électrique, CAS ; Centre de recherches et d'ingénierie sur l'énergie solaire et la réfrigération, Univ. Jiaotong	Dalian	efficacité énergétique et intensification des transferts ; énergie solaire ; nouvelles énergies et nouveaux systèmes de conversion (hydrogène, biocarburants, piles à combustible) ; transport à longue distance de la chaleur ; gestion, optimisation et efficacité énergétique,	Environnement et développement durable

		d'études thermiques, CNRS / Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique / Univ. de Poitiers ; Lab. « Optimisation de la conception et ingénierie de l'environnement », Univ. de Savoie	de Shanghai ; Lab. national clé de génie chimique, Univ. Tsinghua / Univ. de Pékin / Univ. des S&T de l'Est de la Chine / Univ. de Tianjin / Univ. du Zhejiang ; Lab. national clé sur la combustion du charbon, Université de Huazhong des sciences et technologies		combustion propre des solides (liée à la biomasse) ; traitement de gaz	
Laboratoire franco-chinois de bio-minéralisation et nano-structures (LIA BioMNSL)	2009	Institut de biologie environnementale et biotechnologie (CNRS, CEA)	Laboratoire national clé de l'évolution de la lithosphère, Institut de géologie et géophysique, CAS ; Laboratoire clé d'écologie marine et de sciences de l'environnement, Institut d'océanologie, CAS ; Laboratoire de bioélectromagnétisme, Institut de génie électrique, CAS ; Laboratoire national clé de chimie structurale, Institut de recherche de la structure de la matière, CAS ; Laboratoire national clé d'agro-biotechnologies, Université chinoise d'agriculture	Pékin	biologie fondamentale, chimie, magnétisme : l'analyse des mécanismes de réactions biologiques aux champs magnétiques et l'étude <i>in vivo</i> et <i>in vitro</i> des mécanismes de synthèse des nano-particules magnétiques écologie, environnement, géologie : la diversité des bactéries magnétotactiques et leur rôle sur l'environnement.	Environnement
Centre d'étude sur la Chine contemporaine	1991	CNRS, MAEE		Hong Kong	évolutions sociétales, économiques et culturelles du monde chinois	SHS
Antenne de l'Ecole française d'Extrême-Orient	1994	Ecole française d'Extrême-Orient		Hong Kong		SHS

Annexe n°5 : Réseaux internationaux à participation française et chinoise

Nom du GDRI	Création	Partenaires français	Partenaires chinois	Localisation chinoise	Objet	Domaine
GDRI - Approches nouvelles pour le contrôle de l'eau et des énergies renouvelables par les biocapteurs et les biopiles (CEEBIO)	2009	CNRS, Université J. Fourier - Grenoble	<i>Changchun Institute of Applied Chemistry (CIAC)</i>	Changchun		Environnement et développement durable
GDRI - Systèmes et dispositifs moléculaires organiques photo-commutables (PHENICS)	2008	CNRS, CEA, ENS Cachan, Universités de Paris XI, Rennes, Paris VII, Lille 1, Bordeaux 1, J. Fourier, Versailles	CAS, Université de Fudan, Huadong, Dalian...	Pékin	- Spectroscopie infrarouge et raman - chimie organique et macromoléculaire - photochimie	Chimie
GDRI – Spectroscopie d'absorption de molécules d'intérêt atmosphérique et planétologique (SAMIA)	2008	CNRS, Universités J. Fourier, Reims, de Bourgogne, P. et M Curie, du littoral Côte d'Opale.	Hefei – Laboratoire National des sciences physiques à microéchelle, Université des S&T de Chine, CAS	Hefei	-Spectroscopie d'absorption à haute résolution de molécules atmosphériques	Sciences de l'Univers
GDRI – Manipulation quantique des atomes et des photons (QMAP)	2010	ENS Cachan, CNRS	East China Normal University (ECNU)	Shanghai		Sciences de l'Univers

Annexe n° 6 : Réseaux d'anciens et clubs

1. Les réseaux franco-chinois

AURORE : Ce portail Internet créé en 2010 à l'occasion de l'Exposition universelle de Shanghai est destiné aux chercheurs français et chinois travaillant avec l'autre pays. Cette plate-forme est une source d'informations sur l'actualité scientifique, les programmes et projets de coopérations, les bourses et les principaux événements scientifiques. Elle incite les chercheurs à se contacter et à se réunir dans des groupes thématiques de travail. Site : <http://www.aurore-sciences.org/fr>

Club France : Réseau des anciens étudiants et stagiaires chinois diplômés de France, il a été lancé le 18 octobre 2008 par l'ambassade de France en Chine en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie française en Chine (CCIFC) et la *Western Returned Scholars Association* (WRSAs). Il compte 2 500 membres et plus de 8 000 inscrits. Le Club couvre l'ensemble du territoire chinois ; il s'appuie sur les cinq espaces CampusFrance Chine et les sept antennes en Alliance française. Il organise régulièrement des événements sur des thématiques orientées vers l'emploi ou un secteur d'activité. Des clubs sectoriels sont créés (ex. Club Aero). Le Club propose une carte « avantages » aux membres leur permettant de bénéficier de réduction sur les produits et services des entreprises françaises implantées en Chine qui cofinancent les événements. Site : <http://www.clubfrancechine.org>

Fondation franco-chinoise pour la science et ses applications – Alumni Club : La FFCSA organise la venue de post-doctorants chinois en France et vice versa, les post-doctorants français partant en Chine représentant moins de 10 % du flux. Le club a été créé pour maintenir les relations avec ces anciens post-doctorants dont certains sont maintenant directeurs de laboratoire : organisation systématique de rencontres scientifiques une fois par an en Chine et réunions des alumni (dîners) en Chine. Les rencontres scientifiques permettent aussi aux membres du Club d'initier des collaborations scientifiques en Chine entre anciens post-doctorants de la FFCSA. La 3^e rencontre scientifique des post-doctorants a été organisée à l'occasion de l'Exposition universelle de Shanghai.

Le prix Gilles Kahn créé en 2007 récompense les anciens post-doctorants de la FFCSA pour la qualité de leurs travaux et leur contribution au développement de la coopération scientifique franco-chinoise. Site : http://www.academie-sciences.fr/international/fondation_chine_fr.htm

2. Les réseaux généraux

Association des anciens et des amis du CNRS : Les réseaux de l'Association à l'étranger sont destinés à jouer un rôle actif dans l'internationalisation de la recherche française et à pérenniser la présence scientifique française à l'étranger en

- appuyant les responsables des bureaux du CNRS à l'étranger et les attachés scientifiques en ambassade dans leur mission de veille scientifique et technologique dans le pays en question,
- suscitant la création de nouveaux laboratoires internationaux associés,
- accueillant des doctorants français et en encadrant des thèses en cotutelle.

L'Association a lancé la création de clubs nationaux, dont le premier Chine en 2009. Site : <http://www.rayonnementducnrs.com/>

INRIA Alumni : Créée en 2009, l'association regroupe les membres actuels ou anciens de l'INRIA – doctorants, chercheurs et ingénieurs, professionnels des services de la recherche. Outre les activités de réseau, INRIA Alumni souhaite contribuer au rayonnement de l'INRIA, de ses membres et de la recherche scientifique, rechercher et entretenir des contacts avec les différents secteurs du monde économique. Site : <http://inria-alumni.fr>

EURAXESS : Ce réseau réunit des chercheurs originaires de l'Union européenne expatriés en Chine. Il est aussi ouvert aux chercheurs chinois et à toute personne intéressée. C'est à la fois un réseau et une plate-forme d'échange d'informations. Il organise des rencontres thématiques.
Site : http://ec.europa.eu/euraxess/links/china/index_en.htm

3. Les clubs

Groupe de travail R&D de la CCIFC (Chambre de commerce et d'industrie franco-chinoise, Pékin) : Le secrétariat de ce groupe est assuré par la CCI. Le groupe est co-piloté par le service scientifique de l'ambassade et les laboratoires Pierre Fabre.

Les thématiques traitées au sein de ce groupe (conférences) sont : instruments de financement R&D ; stratégies de R&D ; stratégie danoise de l'innovation ; cartographie régionale de l'innovation (Yangzi) ; intelligence économique ; différents types de partenariats de R&D ; le système d'innovation chinois. L'action est axée sur les PME, plus réactives et plus concrètes.

Site :

http://www.ccifc.org/index.php/fre/evenements_a_venir/les_groupes_de_travail/gt_a_peekin/recherche_et_developpement

Club R&D de Shanghai : Il a été créé par le Consulat général de Shanghai (Service scientifique) pour rassembler les directeurs des services R&D des entreprises françaises implantées dans la région de Shanghai. Le club se réunit tous les deux mois. Des 5 thématiques de travail ont été identifiées : ressources humaines ; rattrapage technologique chinois ; interactions entreprises/recherche publique ; standardisation et de normalisation ; propriété intellectuelle.

Bibliographie

1. Accord de coopération entre la France et la Chine en matière de propriété intellectuelle du 24 septembre 1998
2. Jean Mandelbaum / Daniel Haber, *La Victoire de la Chine : L'Occident piégé par la mondialisation*, Descartes & Cie, 2001
3. Shang-Ling Jui, *Innovation in china: the Chinese software industry (hardback)*, Routledge, 2010 (series: routledge contemporary china series)
4. André Chieng, *La pratique de la Chine. En compagnie de François Jullien*, Grasset, 2006
5. Blog du droit européen des brevets : rubrique « L'invention de la semaine » (<http://europeanpatentcaselaw.blogspot.com/>)
6. Zhu, *De l'OMPI au GATT*, préfacé par Jean Foyer
7. Ministère de la recherche et de l'espace / INPI, *Mémento de propriété intellectuelle*
8. Guide Eureka

Actualités

9. Site d'information sur l'actualité scientifique chinoise et sur la coopération franco-chinoise <http://www.ambafrance-cn.org>, onglet « sciences et innovation »)
10. Bulletin de veille scientifique et technologique de l'ambassade : <http://www.bulletins-electroniques.com>
11. Bulletin économique Chine de la Mission économique : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/se/chine/infopays.asp>
12. Fiches pays, fiches sur les provinces chinoises : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/se/chine/infopays.asp>
13. Portail des PME en Chine : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/se/chine/documents.asp?F=HTML&Rub=6&Num=5592>

Innovation : Généralités

14. La Chine « laboratoire du monde? », *Trésor-Eco*, n° 60, juin 2009
15. *La nouvelle loi chinoise sur l'innovation*, INPI, février 2010
16. *Le programme TORCH pour l'innovation*, Ambassade de France en Chine / Service pour la Science et la Technologie, novembre 2009
17. Françoise Moisand, *Une approche du système d'innovation chinois*, LES, 18 février 2010
18. Jean-Marie Rousseau, *Mission cartographique Innovation – axe du Yangzi, partie 1 : en remontant l'axe du Yangzi*, Ambassade de France en Chine / Service de la science et de la technologie, 2008
19. Jean-Marie Rousseau, *Mission cartographique Innovation – axe du Yangzi, partie 2 : l'innovation aux sources de la compétitivité*, Ambassade de France en Chine / Service de la science et de la technologie, 2008
20. Jean-Marie Rousseau, *Mission Pôle Chengdu 22 février-14 mars 2010. Stratégie régionale d'innovation et valorisation des territoires en Chine*, Ambassade de France en Chine / Service pour la Science et la Technologie, 2010
21. Liang Zheng, *Foreign R&D Centers in China : Trends and Implications*, The CCIFC R&D Working Group Seminar, 3 février 2010

Propriété intellectuelle

22. Accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Chine en matière de propriété intellectuelle, signé à Pékin le 24 septembre 1998 (décret n° 2005-713 du 21 juin 2005)
23. Pierre Breesé / Yann de Kermadec, *PME : pensez propriété intellectuelle ! Pour mieux innover et entreprendre*, Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi / Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services, mai 2010 (<http://www.industrie.gouv.fr/enjeux/guide-pme-pensez-pi.pdf>)
24. Pierre Breesé et Alain Kaiser, *L'évaluation des droits de propriété industrielle*, Gualino éditeur
25. *China IPR guide for European SMEs in the Ceramics Industry*, China IPR SME Helpdesk
26. *Chine : données statistiques sur les brevets*, INPI, 2010
27. Chunjuan Luan / chunyan Zhou / Aiyun Liu, Patent strategy in Chinese universities : a comparative perspective, *Scientometrics*, 2010
28. Direction générale du trésor et de la politique économique / SER de Pékin, *Projet de constitution d'une liste de produits chinois à innovation autonome*, 14 décembre 2009
29. *Dispositifs médicaux : Des outils d'affaires pour développer la valeur des DPI et pour contrôler les risques encourus*, China IPR SME Helpdesk
30. *Faits et chiffres – Chine*, Office européen des brevets
31. *Guide to using customs to protect your IPR in China*, China IPR SME Helpdesk
32. *Mécanisme d'examen transitoire concernant la Chine*. Communication présentée par les Communautés européennes, Organisation mondiale du commerce Comité des obstacles techniques au commerce, 28 octobre 2009
33. Ministry of Science and Technology / National Center for Science and Technology Evaluation, *Annex: Instructions for National Indigenous Innovation Product Application Procedures (2009)*, draft translation by USITO
34. Eve Y. Zhou / Bob Stembridge, *Patented in China. The present and future state of innovation in China*, Thomson Reuters, 2008

Transferts de technologie

35. Ming Feng Tang, *Le transfert de technologies vers l'industrie dans le système d'innovation chinois*, thèse soutenue à l'université Louis Pasteur de Strasbourg, 2008
36. Mireille Matt / Ming Feng Tang, Management of university incubators in China and in France : a comparative analysis, *Int. J. Entrepreneurship and Innovation Management*, vol. 11, 3 (2010), p. 282-300
37. Marie-Pierre van Hoecke, *Note sur le transfert technologique en Chine*, CNRS, 5 juillet 2009

Normes et standardisation

38. Daniel Bernard (Arkema), *Réglementation et normalisation: le challenge du développement des nanomatériaux*, 2008
39. Pierre Breesé / Isabelle Liotard, *PME : pensez à allier propriété intellectuelle et normalisation !*, Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi / Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services, juin 2010 (<http://www.industrie.gouv.fr/enjeux/guide-pi-normalisation.pdf>)
40. *EU-China Cooperation in standardization. Role of SESEC, CEN – CENELEC – ETSI*, External Relations Meeting, 15 octobre 2009
41. National Standard of the Republic of China, *Disposal Rules for the Inclusion of Patents in National Standards. Draft for comments*, 21 janvier 2010
42. Scott Kennedy / Richard P. Suttmeier / Jun Su, *Standards, stakeholders and innovation. China's Evolving Role in the Global Knowledge Economy*, The National Bureau of Asian Research Special report 15, septembre 2008
43. Wang Ping / Wang Yiyi / John Hill, Standardization Strategy of China – Achievements and Challenges, *East-West Center Working Papers*, Economics Series, n° 107, January 2010
44. Chaoyi Zhao / John M. Graham, The PRC's Evolving Standards System : Institutions and Strategy, *Asia Policy*, n° 2, juillet 2006, p. 63-87

Coopération franco-chinoise dans le domaine de l'innovation

45. *Les actions de la DGCIS en faveur du développement international des pôles de compétitivité*, 2010
46. *Bilan du programme COOPOL Innovation*, Ambassade de France en Chine / Service pour la Science et la Technologie, 29 mai 2010
47. *Le défi des investissements français en Chine. Livre blanc*, Ambassade de France en Chine / Chambre de commerce et d'industrie française en Chine
48. *GT Chine – Atelier Innovation. Les instruments de la DGCIS*, Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi / Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services / Bureau des partenariats internationaux, 2010
49. Partenariats : La recherche publique française en Chine, *Pharmaceutiques*, février 2010
50. Propriété industrielle : La Chine face à ses vieux démons, *Pharmaceutiques*, février 2010
51. *Initiative Entreprises Innovantes. Bilan – Chine*, RETIS/MAEE/China Torch Program/Oséo-Anvar, 2010
52. Valoriser l'innovation française en Chine. Les pôles dans les starting-blocks, *Pharmaceutiques*, février 2010